N°81 Août 2014





50ème anniversaire de la découverte de l'Ephèbe

La Police Municipale se modernise et se réorganise la

Le point sur la rentrée scolaire

Le journal d'agde

est édité par la mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedes 1el. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http://www.wille-agaie.fr

Directeur de la publication Gilles D'Ettore

Directeur délégué Jérôme Cavailles

Responsable de la publication Sevenne Vrancken

Responsable Adjointe de la publication Catherine Mautei

Rédaction

Service Communication: Severing Vrancken: Catherine Maurel Joël Iron, Laurent Uroz, Lourent Gheysens et Gwenaëlle Moli

Graphisme

Fabrication et impression Eosy Catalogue 07 AO 98 AB 09

Photos

Une, Laurent Uroz , service
Communication (Laurent Uroz,
Laurent Gheysens, Gwenaëlle
Moll, Joël Tron et Catherine
Maurel): Centre de Recherchet
Historiques de la Siderurge
de Jarville-Nancy et Musee
de l'Ephebe et d'Archeologie
Sous-Marine (photos anciennes
en bas a droite de la prage 5):
Pierre Arnaud. Valerie Guillermo,
Fred Santos (pour partie
en pages 15-19): Rodolphe Manens
(pages 20-211: Fornilles Brieu,
Majuel et Camboulive
(pages 38-39 saut photo de groupe
en ouverture. Laurent Uroz)
Lynn Vandettsroeck. Gilles Lespagnol
Bernard Richebe, Isard/Parii
Match/Scoop Philippe Sarrazin
Pascal Gely, D. Guyomar
Marcet Hartmann, Jeremie Reiting.
Serge Carrié/PisePro (pages 40-45)
Renaud Dupuy de la Grandrive
Mamz'ailies F. Nicolas Chories.
Olivier Fourmet Pierre-Vives
les Archives Départementales
de l'Herautt Pierre Armaud
et Laurent Uroz (pages 48-51)

Illustration

Getty Images - Sam Edwards et CREATOM (visuel de la Journée Flict age en page 56) et Laurent Gheysens, rervice Communication de la Ville d'Agae (visuel de la Fête des Associations en der de couv)

A la UNE

Le Belem croisant au large

imprimé sur papier 90 granimes Trage 22 000 exemplaires Dépôt legal, 3111 himostre 2014 SSN 1625-7634



sommaire

// 04 - à LA UNE

- > Une exposition consacrée à l'Ephèbe pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de sa découverte
- L'Ephèbe refait surface 50 ans après... L'association IBIS immortalise en images la découverte
- > Plus de 100 000 visiteurs pour "Vinocap" : une cuvée record
- > 8^{ème} édition d'"Agde 2600 ans d'histoire" : le public était au rendez-vous
- ≥ Beau succès pour la 14 ème édition des "Journées du Terroir"
- > Inauguration : le nom de René Paraire résonne désormais au Grau d'Agde

// 15 - CINÉMA

- > "Les Hérault du Cinéma et de la Télé" : une 11 ème édition riche en moments forts
- > "Des amours, Désamours" : nouveau tournage pour la Commission Locale du Film

// 22 - SÉCURITÉ

- > La Police Municipale se modernise et se réorganise
- > Exercice grandeur nature pour les forces de sécurité sur l'Ile des Loisirs
- > Halte à la pollution sonore! Un arrêté permanent pour lutter contre les bruits en tous genres

// 26 - LE POINT SUR

- > Interview de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire déléguée à l'Education
- > Tout ce qu'il faut savoir sur la rentrée

// 32 - SPORT

- > Brèves sportives
- > La SNAGAT a fêté ses 30 ans : trois jours pour célébrer cet anniversaire

// 37 - VIE ASSOCIATIVE

- > Croix-Rouge: 150 ans au secours des populations
- > Venez "naviguer" sur le Canal en compagnie des anciens mariniers, grâce à l'exposition proposée par l'Amicale des Anciens des canaux du Midi

// 40 - CULTURE

- > 10 spectacles, 1 saison...
- > Les Métiers d'Art en pleine "Métamorphose"

// 47 - PATRIMOINE

- > Un intérieur flambant neuf pour la barque de poste "Le Cairol"
- > Le programme des Journées Européennes du Patrimoine
- > La ferveur des gens de mer
- > Procession du Saint-Christ : les Agathois sont venus très nombreux partager ce moment de communion et de recueillement

// 55 - COMITÉS DE QUARTIER

> Vos nouveaux représentants ont été désignés!

// 56 - AGE D'OR

> Journée "Pilot'âge": et vous, vous la vivez comment votre retraite?

// 57 - EN BREF

// 66 - LIBRE EXPRESSION

1/ 67 - ETAT CIVIL









éDito









Alors que la saison estivale se poursuit, c'est déjà l'année scolaire qui débute, nécessitant la mobilisation de l'ensemble des services de la Ville pour assurer à nos enfants le meilleur accueil qui soit au sein de nos nombreux établissements. Cette année est particulière, puisque sera mise en œuvre la très contestable et contestée réforme des rythmes scolaires voulue par le Gouvernement. Outre le coût prohibitif de ce dispositif (400 000 euros de charges supplémentaires en année pleine) dont personne n'a su démontrer la pertinence, c'est l'ensemble de l'organisation de la semaine de travail qui a dû être repensé en tenant compte de l'intérêt primordial des enfants mais aussi du bien-



être des familles. Comme vous le verrez dans la présentation que nous en fait dans ces pages Martine Vibarel-Carreau mon Adjointe à l'Education, nous avons usé de toutes les marges de manœuvre à notre disposition pour éviter que cette mauvaise réforme vienne perturber votre quotidien.

Il nous appartient aussi d'être particulièrement rigoureux dans la gestion de nos finances. L'Etat nous impose, comme vous venez de le voir, des dépenses nouvelles, mais surtout baisse considérablement les concours qu'il apportait jusqu'ici aux collectivités. C'est le sens de la motion de l'Association des Maires de France, association transpartisane, à laquelle nous adhérons pleinement, et qui alerte l'opinion sur les graves conséquences qui vont découler pour le développement de nos territoires de la baisse des 11 milliards d'euros de ses contributions. A Agde, c'est 1,4 million d'euros de Dotation Globale de Fonctionnement que nous allons percevoir en moins sur les deux seules années 2014-2015.

Pour en revenir à l'activité estivale, il est naturellement encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives de la saison qui s'achève. Il est pourtant un constat que chacun a pu faire : le pays est en crise, en panne de croissance et cela se traduit forcément dans le dynamisme de notre économie touristique.

Face à cette situation, et même si notre destination n'est pas épargnée, les premiers indicateurs dont nous disposons semblent démontrer que nous nous défendons plutôt mieux qu'ailleurs.

La politique de montée en gamme de nos prestations et de modernisation de nos équipements contribue à renforcer l'attractivité de nos stations. De plus, nous avons, cette année encore, démultiplié nos équipes sur le terrain pour assurer une animation constante de l'ensemble des quartiers touristiques de la ville.

Enfin, nous avons fait évoluer nos dispositifs de sécurité avec notamment une très grande efficacité dans les interventions engagées contre les implantations sauvages des gens du voyage et un arrêté anti-bruit qui a été mis en œuvre avec rigueur afin de concilier au mieux tranquillité publique et nécessaire développement des activités touristiques.

Il me reste à vous souhaiter une bonne rentrée et à vous donner rendezvous tout au long du mois de septembre à l'occasion des nombreux événements qui vont venir rythmer notre calendrier.

Une exposition consacrée à L'éphèbe

pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de sa découverte

mmmmmmmmm

C'est l'histoire d'une pêche miraculeuse aui vous est racontée en images jusqu'au 21 septembre au Moulin des Evêques: celle de l'Ephèbe, grand bronze hellénistique trouvé dans les eaux du fleuve Hérault le 13 septembre 1964 par le GRASPA. Une belle aventure que la Ville d'Agde a décidé de célébrer en cette année 2014, qui marque le 50^{ème} anniversaire de sa découverte, en vous proposant une exposition et toute une série d'animations, qui se sont ouvertes lors de la Nuit des Musées en mai et s'achèveront au mois de septembre.



"Le 13 septembre 1964, des plongeurs du Groupe de Recherches Subaquatiques et de Plongée d'Agde, le GRASPA, découvrent dans le lit du fleuve Hérault un trésor fabuleux : une statue de bronze représentant un jeune homme. Ils ne savent pas encore qu'ils viennent de trouver un portrait unique du célèbre roi de Macédoine Alexandre le Grand, le plus grand conquérant de l'histoire antique. Un trésor fabuleux, que peu de villes en France peuvent se vanter de posséder. Unique bronze hellénistique découvert dans les eaux françaises, il fit la fierté du GRASPA, de son président Denis Fonquerle et de son inventeur Jacky Fanjaud".

C'est en ces termes que Christine Antoine, Adjointe au Patrimoine, a inauguré, vendredi 4 juillet, l'exposition présentée par la Ville d'Agde au Moulin des Evêques, en compagnie d'Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, d'Odile Bérard-Azzouz, Conservatrice en chef des Musées d'Agde, et en présence de Jacky Fanjaud, de Raphaël Mola et des familles d'Aimé Blanc et Denis Fonquerle.

Devant les nombreuses personnes présentes en ce jour de match de Coupe du Monde de football, Christine Antoine a évoqué la statue d'un point de vue stylistique avant de brosser un historique des différentes restaurations qu'elle a connues depuis sa découverte puis de remercier le GRASPA et l'ensemble des personnes ayant travaillé sur l'exposition.

Elle a ensuite cédé la parole à Yvonne Keller qui, en sa qualité d'Adjointe à la Culture, a présenté le calendrier des

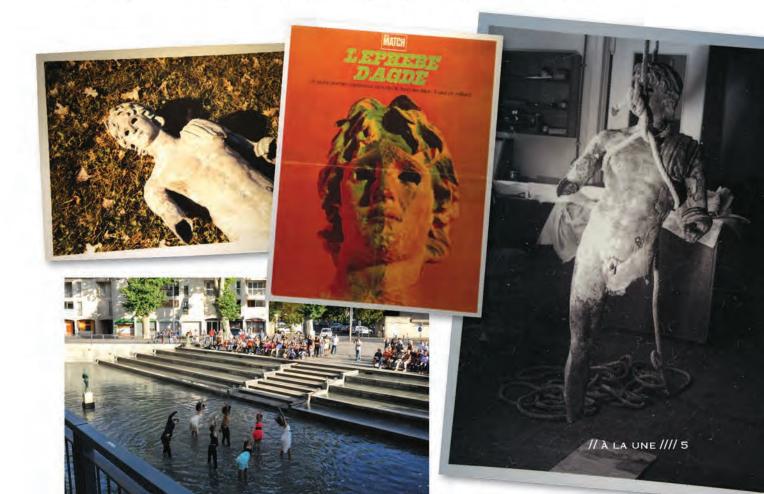


veront le week-end des 20 et 21 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine, par la présentation du dernier volet de la trilogie proposée parla Compagnie "Le Soupir" autour de cet anniversaire et baptisé "Le Fils du Songe". Une trilogie dont l'acte 1 a été présenté en préambule au vernissage, sur le parvis du Moulin des Evêques. Des projections de peplums, un documentaire réalisé par le club de plongée IBIS ainsi que des reconstitutions archéologiques sont prévus le jour anniversaire, le 13 septembre, l'occasion aussi de découvrir les résultats du concours faisant appel à la créativité et à l'imagination de chacun. Les élèves de l'école Jules Verne, eux, ont déjà travaillé sur l'Ephèbe autour de modelages et d'une création théâtrale, qui a été présentée lors de la Nuit des Musées, le 17 mai. Enfin, la Ville d'Agde a décidé de faire un clin d'œil à toutes les personnes se prénommant Alexandre (ou Alex) en leur offrant l'accès gratuit aux collections du Musée de l'Ephèbe durant un an.

L'exposition, quant à elle, à la fois "didactique et artistique", comme l'a expliqué la Conservatrice Odile Bérard-Azzouz, vous invite "dans l'écrin exceptionnel du Moulin des Evêques, à remonter le temps depuis sa sortie des eaux en découvrant son parcours à travers la France tout au long de ses diverses restaurations et expositions. Sur d'immenses toiles baignées de lumière entre les colonnes de basalte, des photographies qui

Jacky Fanjaud, l'inventeur de l'Ephèbe, en compagnie du Maire d'Agde Gilles D'Ettore

dormaient depuis presque 50 ans dans le laboratoire d'Archéologie des Métaux de Jarville, en Lorraine, présentent notre Ephèbe sous un aspect encore jamais vu. Vous pourrez scruter chaque détail de ce bronze unique et, ainsi, apprécier la finesse de sa composition" a conclu Christine Antoine. Une exposition qui a en tout cas beaucoup ému Jacky Fanjaud, lequel, les larmes aux yeux, a chaleureusement remercié la Ville d'Agde, avant de poser aux côtés du Maire Gilles D'Ettore devant un magnifique portrait de l'Ephèbe.





Refait surface 50 ans après...

L'association IBIS immortalise en images la découverte



mu, Jackie Fanjaud l'est en ce lundi 23 juin 2014! A 81 ans, il revit la trouvaille, il y a tout juste 50 ans, de la plus célèbre statue de bronze agathoise dans le lit de l'Hérault, face à la cathédrale. En 1964, ce plongeur du GRASPA (Groupe de Recherches schéologiques Subaquatiques et de Plongée d'Adde), accompagné par

En 1964, ce plongeur du GRASPA (Groupe de Recherches Archéologiques Subaquatiques et de Plongée d'Agde), accompagné par d'autres membres du groupe tout aussi passionnés d'archéologie sousmarine, effectue une campagne de fouille préventive lorsqu'il aperçoit, dans la vase, un bout du manteau et de l'épaule gauche de la statue. A peine celle-ci sortie de l'eau, la main gauche et son manchon, très fragiles, se brisent... Aimé Blanc replonge aussitôt pour la récupérer. La jambe gauche, elle, sera retrouvée six mois plus tard, plus en aval du fleuve, par Raphaël Mola. L'association IBIS a décidé de retracer cette formidable découverte dans un film de 26 mn dont les dernières séquences ont été tournées dans le fleuve même. "Le but est de retranscrire le plus fidèlement possible le témoignage de Jacky" explique le réalisateur et plongeur Christophe Rolland. "Les derniers plans retracent le moment où Fanjaud remarque une masse verte enfouie dans le sable et qu'il commence à dégager...". Le film sera normalement prêt en septembre, date officielle de la découverte de l'Ephèbe puisque celui-ci a été sorti du fleuve le 13 septembre 1964.

Sur place, journalistes et télévisions ont assisté à la reconstitution en présence d'Yvonne Keller, Adjointe de la Ville d'Agde déléguée à la Culture. Et le hasard fait qu'en creusant dans le sable pour y enfouir la réplique de l'Ephèbe, les plongeurs ont trouvé un morceau de céramique fine, datant de l'Age du Fer, voire du Néolithique!





L'équipe du GRASPA présente l'Ephèbe 15 mn après sa découverte dans l'Hérault. De gauche à droite, en partant du haut : Denis Fonquerle, Raphaël Mola, Jacky Fanjaud et André Blanc

L'Ephèbe est la pièce maîtresse des collections du Musée. Très abîmée lors de sa découverte, la statue a subi plusieurs interventions, la première en 1967 au laboratoire de métallurgie de Jarville-Nancy : la jambe gauche fut alors remise en place, les lacunes comblées et les parois intérieures de la statue renforcées à l'aide de résine de synthèse et de fibre de verre. Puis l'Ephèbe demeura 20 ans au Louvre à Paris. La pièce est en effet exceptionnelle : il s'agit du seul bronze hellénistique trouvé in situ, dans les eaux françaises. La condition de son retour à Agde était liée à la construction d'un musée d'archéologie sous-marine, destiné à abriter non seulement la statue, mais aussi les nombreuses collections découvertes au fil des décennies dans les eaux agathoises. L'Ephèbe revint donc à Agde en juin 1987, à l'occasion de l'inauguration du Musée qui porte son nom. En 2010, des interventions du Centre de Recherches et de Restauration des Musées de France (C2RMF) permirent de remettre en place le bras gauche de la statue, qui représente un beau jeune homme grec, dans la posture de la nudité héroïque. Les raisons de sa présence dans le lit du fleuve restent toutefois floues, tout comme le temps qu'elle y a passé. L'épaule gauche porte une chlamyde repliée dans les deux sens, laissant tomber un drapé lourd vers l'arrière qui vient s'enrouler sur l'avant-bras. Cette manière de porter le manteau correspond au vêtement militaire macédonien. Plus qu'un simple jeune homme pratiquant un sport (un éphèbe), il s'agit en réalité d'un portrait d'Alexandre le Grand. Cette hypothèse séduisante fut confirmée par des études comparatives des autres portraits antiques d'Alexandre, réalisés par le sculpteur Lysippe de Sicyone, portraitiste officiel de la famille royale

de Macédoine.





Jacky Fanjaud en compagnie de l'Adjointe à la Culture Yvonne Keller





a 5^{ème} édition de Vinocap, orchestrée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui a eu lieu du jeudi 29 au samedi 31 mai, est venue confirmer le succès grandissant de la manifestation, qui contribue à la promotion des caves et des domaines de la région en présentant leur production sur la plus belle vitrine de notre territoire : les quais du Centre-Port du Cap d'Agde.

Lors de l'inauguration, le Maire d'Agde et Président de la CAHM, Gilles D'Ettore, était accompagné de nombreux Maires de l'Agglomération, de son Premier Adjoint et Conseiller Général, Sébastien Frey, également Vice-Président de l'Agglomération, de Michel Martin, Président de l'Association des Commerçants du Centre-Port, de Pierre Quinonéro, Président de la "Route des Vignerons et des Pêcheurs" et des confréries locales.

Un événement qui lance la saison touristique

Gilles D'Ettore en a profité pour louer l'organisation parfaite de cette manifestation. "Permettez-moi de saluer tous les Maires qui sont à mes côtés. C'est avec eux et avec les viticulteurs de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, qui sont des acteurs incontournables de l'économie touristique de notre ville, mais aussi avec les commerçants de l'ADEC, que nous organisons ce bel événement, qui lance la saison touristique de la plus grande station balnéaire de France.

Vinocap est d'abord fait pour, qu'avec modération bien sûr, vous partiez à la découverte de notre terroir et de nos vignerons qui vous présentent aujourd'hui leurs meilleurs produits, produits dont la qualité se renforce d'année en année".





Des animations ont été également proposées, notamment des défilés des confréries, de la musique itinérante avec "Les Gaspards", des dégustations de tielles et de petits pâtés de Pézenas, sans oublier une incursion dans "2 600 ans d'histoire" avec le défilé costumé proposé par le Comité d'Organisation de l'événement, en amont de la manifestation.

Une vente de verres

en progression

Durant trois jours, le Centre-Port n'a pas désempli, avec une fréquentation estimée à plus de 100 000 visiteurs si l'on s'en réfère au nombre de verres vendus : 6 510 contre 6 466 l'an passé et ce, dans un contexte moins favorable que l'édition 2013, dont les dates coïncidaient à la fois avec le pont du 8 mai, le week-end de l'Ascension et les vacances scolaires de la zone C (Paris-Bordeaux).

Une fidélisation des visiteurs et des exposants satisfaits!

Autre constat : la fidélisation des visiteurs du salon, puisque, renseignements pris auprès des vignerons, ceux-ci confirment l'importance des retours caveaux et d'année en année, la fidélisation de cette clientèle nouvelle. "Bonnes rencontres et prises de contacts" devait préciser à l'heure du bilan le Domaine Daurion, un "très bon cru" pour Vinipolis (Florensac). De son côté, le Château Anglade Caussiniojouls s'est déclaré "totalement satisfait des résultats de la manifestation". Certains ont même vu leurs ventes progresser par rapport à l'an passé, comme le Domaine de la Clapière (avec près de 1 000 bouteilles vendues), les caves de la Clairette d'Adissan (qui ont vendu en deux jours la totalité du chiffre réalisé en 2013), les caves Richemer (qui ont enregistré + 15 % de ventes) ou encore la Villa Delmas (qui a connu une forte progression de son chiffre d'affaires).

Bref, autant de témoignages du succès croissant de Vinocap, qui s'inscrit particulièrement bien dans le tissu et les traditions locales et qui s'est imposé, en seulement quelques éditions, faisant de notre cité la capitale des vins languedociens.





8ème édition

D'''agde 2600 ans D'Histoire"





orcément, lorsqu'on a 2 600 ans d'âge, il y a nombre d'histoires à raconter. Certaines le sont une année, d'autres l'année suivante. C'est ainsi qu'"Agde 2 600 ans d'histoire", fête historique locale, se renouvelle en permanence et offre chaque fois des nouveautés comme pour cette édition, avec les joutes chevaleresques ou les templiers. "Agde 2 600 ans d'histoire" a débuté cette année le 30 mai avec, en guise de mise en bouche, un dîner moyenâgeux en costume qui s'est tenu au Moulin des Evêques.

Le lendemain, c'est sous un grand soleil qu'une foule de curieux s'est pressée tout au long de la journée le long des stands et devant les animations proposées par le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde (COMHA), association organisatrice de l'événement. Ainsi, c'est au travers de différents et nombreux tableaux vivants, de reconstitutions, de jeux, de saynètes et de spectacles que l'histoire de notre ville s'est montrée







sous un jour vivant. Depuis les Grecs et les Romains, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, en passant par le MoyenÂge et la Renaissance ou les combats des templiers, sans oublier la Belle Epoque et le folklore gitan, c'est toute une galerie de personnages costumés que les nombreux promeneurs du temps ont pu rencontrer.

Le samedi soir, une grande procession a eu lieu en Cœur de Ville pour se terminer au Moulin des Evêques où les Conseillères Municipales Brigitte Martinez, en charge de l'Age d'Or, et Lucienne Labatut, déléguée à la Réglementation, ont accueilli le cortège et clôturé la fête. Brigitte Martinez a remercié les organisateurs et les participants rappelant au passage "l'importance de l'histoire d'Agde" et "le succès que rencontre chaque année cette manifestation qui permet aux adultes mais aussi aux enfants de se rendre compte de la richesse culturelle de notre ville de manière vivante".









Beau succès Pour La 14^{ème} édițion Des "Journées









oujours beaucoup de monde aux Journées du Terroir, qui se sont tenues cette année les 14 et 15 juin dans le parc de Belle Isle au château Laurens.

L'occasion pour les petits comme pour les grands de profiter d'animations gratuites et de qualité autour des métiers anciens (remouleur, tapissier, fileur, brodeur, ciseleur...), de la chasse et de la pêche, de découvrir les créations d'artisans d'art ou encore a'assister à des démonstrations de modélisme L'opportunité aussi d'apprécier les nombreuses animations musicales, les chorégraphies des danseuses sévillanes, de goûter les produits du terroir locaux et régionaux (nougat artisanal, miel, saucisson, fromages, jus de fruits naturel)... même si la pluie est venue, le dimanche, jouer les trouble-fêtes. Cette année, les organisateurs avaient mis l'accent sur les spectacles équestres avec les gardians de la Manade du Grand Salan, les acrobates de "Crinière et Burle" venus exprès de l'Ardèche et les animations













de la Grange des Fées. Et l'on peut dire que le public en a pris plein les yeux. De bien belles Journées donc, inaugurées comme il se doit par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore le samedi matin en compagnie de nombreux élus. Le Maire s'est félicité de l'organisation de la 14ème édition de cette "belle fête du terroir" avant de mettre à l'honneur deux personnalités ayant fait pour l'occasion le déplacement sur Agde "parce que nous avons besoin de passionnés comme eux, qui défendent la nature, de gens

d'expérience et de savoirfaire". M. Joseph Mestre, Président de

l'Anclatra, association des Chasseurs de Lapins et de Petit Gibier, et M. Jean-Pierre Gaillard, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault ainsi que de la Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon, ont ainsi été faits citoyens d'honneur par le Maire, qui leur a remis la Médaille de la Ville d'Agde.







Induguration

Le nom de René Paraire résonne désormais au Grau d'Agde

René Paraire est indissociable du Grau d'Agde". Tels sont les mots prononcés par Chantal Paraire, la fille de René Paraire, à l'occasion du baptême de l'Esplanade du Grau d'Agde qui porte désormais le nom de son père, vendredi 6 juin. Après le Front de Mer rénové, le parking et la place qui l'accompagnent portent donc le nom de ce fameux peintre agathois, qui a couché sur ses toiles de nombreux paysages du Grau d'Agde. Des œuvres que vous avez pu admirer à l'occasion de l'exposition présentée au Moulin des Évêques du 13 décembre 2013 au 14 janvier 2014 et qui rassemblait les travaux de René Paraire et d'André Boul, deux peintres qui ont magnifié notre cité dans leurs tableaux.

L'inauguration a eu lieu en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture, de Chantal Paraire, la fille de René et d'une large délégation d'élus.

Dans son discours, Gilles D'Ettore a d'abord rappelé le parcours de René Paraire, ce "natif de Gasfa, en Tunisie, qui vit le jour en 1919. Très jeune, il s'inscrit à l'école des Beaux-Arts de Tunis où il obtient une bourse d'études, puis une bourse de voyage qui lui permet de visiter Rome, Florence ou encore Amsterdam. Il s'installe alors dans l'atelier de Gauguin à Montmartre avant de retourner à Tunis. En 1942, il s'enrôle dans l'armée mais est gravement blessé en 1944, en entrant dans Paris. C'est au début des années 1950 qu'il décide de s'installer à Agde, où il peint de nombreuses aquarelles, essentiellement des marines. René Paraire affectionnait les natures mortes, les paysages et les portraits, qu'il peignait sur différents supports, murs, toiles ou tissus". Pour finir, le Maire a déclaré que "René Paraire fait partie intégrante de l'histoire agathoise et nous tenions à ce que son nom soit désormais associé au Grau d'Agde, un lieu qu'il aimait tant".



"Les Hérault **DU CINÉMA** et de la télé

Une 11^{ème} édition riche en moments forts

"Hérault du Cinéma et de la Télé" riche en moments forts, qui s'est déroulée du 27 juin au 6 juillet au Palais des Congrès du Cap d'Agde, mais aussi sur de nombreux autres sites où les artistes ont pu aller à la rencontre de leur public. Ainsi, la cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence de l'inoubliable interprète d'"Un homme et une femme", Pierre Barouh, qui nous a fait revivre la genèse de ce film qui a tant marqué l'histoire du cinéma français.

Et c'est de cinéma français qu'il fut question durant dix jours, avec la projection d'une vingtaine de longs métrages, représentatifs de la production nationale de cette année 2014 et une sélection de courts métrages qui <mark>a révélé de</mark> nouveaux talents prometteurs.

Des talents qui viennent de plus en

est une édition des à la Commission Locale du Film Hérault Méditerranée, laquelle favorise l'accueil des tournages et dont certains films ont été présentés au sein de l'Îlot

> Molière lors d'une soirée consacrée, comme désormais à chaque édition, au cinéma en Agde et sur le territoire de notre Agglomération. Cinéma donc mais aussi télévision, avec la présence, cette année encore, de nombreuses vedettes du petit écran dont les comédiens de "Plus Belle La Vie" et de "Scènes de Ménage" et même théâtre avec la représentation, le dernier jour, de la pièce de Philippe Lellouche "L'Appel de Londres" qui, magnifiquement interprétée par ce dernier, Vanessa Demouy, David Brécourt et un Christian Vadim irrésistible, a enchanté un public qui leur a fait un accueil triomphal. Le Festival proprement dit s'est achevé lors d'une soirée de clôture à l'occasion de

laquelle le Président du Jury Daniel Prévost a présenté le Palmarès lequel a récompensé cette année le film de Lionel Nakache "Une vie par cœur", le comédien Antoine Cœsens et la superbe Julie de Bona qui s'est vue remettre son prix en présence d'Andréa Ferréol dont la filmographie impressionnante est de nature à faire rêver toutes les jeunes comédiennes. La cérémonie de clôture fut enfin l'occasion de rendre, en présence du Maire Gilles D'Ettore, un hommage émouvant à Georges Lautner, qui nous a quittés il y a quelques mois et qui, pendant une décennie, fut le parrain fidèle et bienveillant d'un Festival qu'il aura définitivement marqué de son empreinte.





















101 ► La salle Georges Lautner du Palais des Congrès a affiché complet tous les soirs 102 ► Frédéric Bouraly et David Mora alias José et Fabien de la série "Scènes de ménage" 103 ► Trio de charme avec les comédiennes Dounia Coesens, Lucie Jeanne et Léa François 104 ► Patricia Barzyk et le réalisateur Jean-Pierre Mocky 105 ► Le comédien Philippe Caroit 106 ► Pascal Bourdiaux, le réalisateur du long métrage "Fiston" présenté au Festival 107 ► Ephèbe d'Honneur pour le truculent Daniel Prévost remis par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore 108 ► Pierre Barouh, auteur-compositeur-interprète, célèbre pour sa musique du film "Un homme et une femme" de Claude Lelouch 109 ► La belle Fabienne Carat 10 ► Patrick Braoudé, comédien et réalisateur 11 el 12 ► Micky Sébastian et Christian Rauth, les interprètes principaux







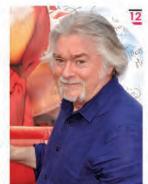
















de "Origine", la nouvelle série policière proposée par France Télévision | 13 > La comédienne Gabrielle Lazure prend la pose sur le tapis rouge | 14 > Les comédiens Marie-Christine Adam, Jean-Christophe Bouvet, Marianne Borgo et Laurent Spielvogel | 15 > Roby Schinasi, un jeune acteur au talent prometteur | 16 > Olivier Pagès, comédien | 17 > Les invités du Festival réunis à l'Îtot Molière autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore pour une soirée de présentation des tournages réalisés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dans le cadre de la Commission Locale du Film





























18 ► En hommage au grand réalisateur Georges Lautner, Parrain d'Honneur du Festival depuis sa création, le Maire d'Agde a souhaité baptiser la grande salle du Palais des Congrès de son nom. Un moment fort émotionnellement pour sa compagne Martine Cartegini et son ami de toujours Rémy Julienne 119 ► Les ravissantes comédiennes Marion Dumas, Jenny Del Pino et Hélène Bizot | 20 ► Séance de dédicaces sur l'Esplanade Pierre Ractine pour l'acteur et humoriste Denis Maréchal | 21 ► Le comédien Pierre Santini et le réalisateur Pierre Courrège venus présenter le film "Un homme d'Etat" | 22 ► Le réalisateur Yves Boisset, un fidèle du Festival | 23, 24, 25 = | 26 ► Les comédiens Philippe Nilon, Minon, M





Philippe Lellouche, la belle Vanessa Demouy, Christian Vadim et David Brécourt sont venus, pour le plus grand plaisir du public, présenter le dimanche 6 juillet la nouvelle pièce de théâtre de Philippe Lellouche "L'Appel de Londres"













31 > Les comédiens Juliette Meyniac et Manuel Gélin 32 > Stéphane Hénon, alias Jean-Paul Bauer dans la série "Plus Belle la Vie" | 33 > L'animateur et comédien Michel La Rosa aux côtés des organisateurs de la Fête du Pointu 34 ≥ 35 Les invités du Festival se sont rendus à la Cave Richemer d'Agde ainsi qu'à la Criée aux Poissons du Grau d'Agde où ils n'ont pas hésité à aller à la rencontre des pêcheurs et à l'image de l'animatrice Laurence Roustandjee de prendre la pose avec une partie du fruit de leur pêche



Palmarès 2014

TOP Des COURTS

GRAND PRIX DU JURY

"Désolée pour hier soir" de Hortense Géline

PRIX DU JURY

"Bébé à tout prix" de Guillaume Clicquot

MENTION SPÉCIALE DU JURY

"Moonlight" de Laurent Firode

PRIX DU PUBLIC

"Je veille sur vous" de Elodie Fiabane

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE

conjointement remis à Didier Mérigou et Antoine Cæsens pour "Une vie par cœur" de Lionel Nakache

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

Julie de Bona pour "La vie comme elle vient" de Arnaud Sadowski





















"Des amours, Désamours"

Nouveau tournage pour la Commission Locale du Film

n juin 2013, durant le Festival des "Hérault du Cinéma et de la Télé", le réalisateur Dominic Bachy a eu un véritable coup de foudre pour Agde. En pleine préparation de son premier long métrage, il décide de venir y tourner quelques scènes. C'est ainsi que la Commission Locale du Film Hérault Méditerranée a accueilli, du 3 au 5 juin, l'équipe du film "Des Amours, Désamours", une comédie romantique atypique qui retrace l'aventure de quatre couples, chacun à un stade différent de sa relation. Un chassé-croisé amoureux cristallisé par le

fait qu'il se déroule la semaine de la Saint-Valentin, semaine durant laquelle les sentiments amoureux sont souvent exacerbés... Il y a ceux qui se rencontrent pour la première fois, ceux qui profitent de cette date pour se séparer, ceux qui doutent de la fidélité de l'autre, ou encore ceux qui en profitent pour partir à la reconquête de l'autre... Quatre histoires, interprétées chacune par un duo de comédiens différent mais qui, une fois réunies, ne forment qu'une seule et même histoire ; celle des amours qui, parfois, se transforment en désamour...





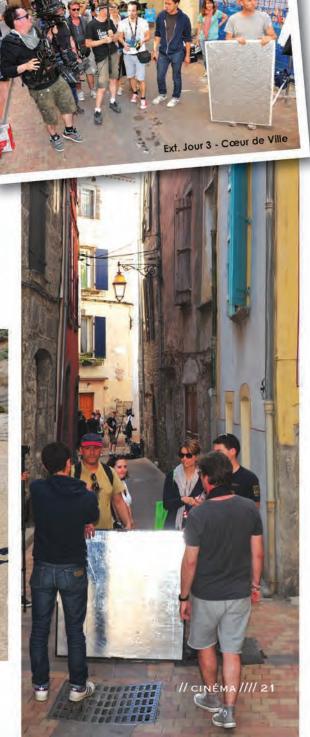


Les comédiens Jean-Christophe Bouvet, Grâce de Capitani, Bartholomew Boutellis et Joy Esther - une partie du riche casting de Dominic Bachy (où figurent également Anthony Delon, Linda Hardy, Rebecca Hampton, Denis Maréchal...) - ont, durant trois jours, tourné sur notre littoral capagathois, plage Richelieu, ou encore à la Plagette près de la Grande Conque mais aussi, et le nom s'y prêtait bien, en Cœur de Ville d'Agde, rue de l'Amour.

Le film, dont la sortie est prévue en novembre prochain, a été présenté le 3 juillet dernier, au 1 lème Festival des "Hérault du Cinéma et de la Télé", en "screen test", c'està-dire dans une version brute et ce, afin que le réalisateur puisse avoir un premier ressenti du public. A la sortie de la séance, et de l'avis de tous, le film est bon.

Dominic Bachy, ravi de la réaction des spectateurs, a promis de revenir présenter, en avant-première au Cap d'Agde et avec l'équipe du film, ce premier long métrage, auquel on souhaite bien entendu un grand succès.







La Police municipale se modernise et se réorganise

ercredi 28 mai, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et son Adjoint en charge de la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, ont réuni les forces de sécurité de la Police Municipale et de la Sodéal, en présence du Commissaire de Police Nationale d'Agde François Ducrettet, pour leur faire part des nouvelles dispositions prises afin de renforcer la sécurité sur la commune. L'occasion également d'évoquer le volet prévention ainsi que le traitement judiciaire de la délinquance avec la Maison de la Justice et du Droit. En préambule, le Maire Gilles D'Ettore a expliqué aux agents les raisons de cette réunion. "Nous sommes ici aujourd'hui car nous travaillons tous à la sécurité de nos concitoyens et je sais, en la matière, pouvoir compter sur vous. J'attends de vous que vous fassie zrespecter la Loi avec conviction et coordination. La popula<mark>tion d'</mark>Agde en exprime le besoin et elle nous a réélus pou<mark>r pours</mark>uivre et renforcer notre action dans ce domaine. C'est pourquoi j'ai chargé Jérôme Bonnafoux, qui est aujourd'hui mon Adjoint à la Sécurité, de repenser l'organisation et la répartition de nos forces de sécurité sur le territoire communal.

Adapter nos dispositifs à l'évolution de la délinquance

pour gagner en efficacité

Il s'agit d'adapter nos dispositifs à l'évolution de la délinquance pour gagner en efficacité et être plus réactif, notamment en Cœur de Ville, où trop d'agissements inciviques empoisonnent la vie quotidienne des résidents. Notre objectif, aujourd'hui, est de rendre plus efficace les interventions opérées, en partenariat avec les services de la Police Nationale et avec ceux du Procureur de la République de Béziers. Je veux aussi que s'instaure un dialogue constant avec la population agathoise et donc renforcer l'îlotage et la police de proximité. Vous êtes aujourd'hui les policiers municipaux les plus professionnalisés de notre région, ce que chacun s'accorde à reconnaître. C'est important pour pouvoir intervenir au mieux de jour comme de nuit et lutter ainsi efficacement contre la petite comme la moyenne délinquance. Le Commissaire Ducrettet, avec qui nous collaborons

étroitement, et moi-même vous demandons un engagement total y compris dans votre attitude au quotidien. C'est votre sérieux et votre détermination qui feront notre réussite collective".

Le Maire a ensuite cédé la parole à son Adjoint à la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, qui a détaillé le plan mis en place, notamment en ce qui concerne les zones de traitements prioritaires, à savoir le Cœur de Ville, l'Ile des Loisirs (qui seront surveillés particulièrement par la brigade cynophile), les quais du Cap d'Agde et du Grau d'Agde ainsi que son Front de Mer et la plage du Môle, tout comme les lieux de manifestations et d'animations.

De manière interne, la mutualisation des équipes et des moyens sera la règle, avec les autres forces intervenant en matière de sécurité. Ce qui aboutira à un découpage en termes d'interventions, de proximité, de surveillance et de coordination, mais aussi de médiation et de prévention.

Installation de nouvelles caméras fixes et mobiles

Le Centre Superviseur Urbain verra également ses moyens renforcés avec l'installation de nouvelles caméras fixes, ainsi que de caméras mobiles, mais également de caméras pouvant lire les plaques d'immatriculation afin, à terme, de mettre en place la vidéo-verbalisation.

La professionnalisation des agents se poursuivra avec l'obtention de diplômes de police judiciaire afin de permettre aux Policiers Municipaux de constater et de verbaliser de nouvelles infractions.

La brigade motorisée aura quant à elle pour mission prioritaire de renforcer les brigades pédestres et d'intervention, de participer à l'îlotage, surtout dans les zones difficiles d'accès en voiture, mais aussi de mettre en place des opérations de sécurité routière lors des périodes de chassés-croisés importants. La brigade équestre, enfin, ira au contact de la population et assurera une présence policière sur le littoral.

Parallèlement, le pôle Prévention-Médiation sera renforcé avec une présence journalière sur le terrain afin de consolider le lien social avec les habitants, de régler les petits conflits de la vie quotidienne, de prévenir les incivilités et les nuisances et, le cas échéant, de les traiter. Il est même prévu des formations de base en matière de défense auprès des commerçants, par exemple.

Enfin, Jérôme Bonnafoux a rappelé l'importance des missions originelles de la Police Municipale, à savoir l'application des arrêtés du Maire relatifs aux nuisances liées aux débits de boisson, à la lutte contre le bruit, à la gestion des conflits dans les espaces publics, ou encore la sanction en cas de stationnement gênant ou anarchique ou encore de conduite dangereuse.

Une Police Municipale reconnue par les hautes instances de la Police Nationale

pour sa qualité

Quant au Commissaire François Ducrettet, il a conclu la réunion par ces mots: "j'ai le souvenir de nombreuses collaborations lors d'interventions et, dans ce cas, je ne fais pas de différence entre les Policiers Nationaux et les Policiers Municipaux, en termes de professionnalisme. Sans vous, nous n'aurions pas les résultats que nous avons aujourd'hui. Sur les 5 premiers mois de l'année, les chiffres font état de 17 écrous au lieu de 8 l'an demier, 20 % de gardes à vue en plus, et une avancée de 20 % des mises en cause. Je suis ravi de la qualité du travail qui est fait ici, à Agde, par la Police Municipale, police qui est même reconnue par les hautes instances de la Police Nationale pour sa qualité. Je suis donc heureux de savoir que nous allons travailler en collaboration renforcée. Je vous fais confiance car je sais votre compétence en la matière".



exercice

grandeur nature

pour les forces de sécurité sur l'Île des Loisirs



est un entraînement grandeur nature, sur la base d'une hypothèse d'intervention bâtie sur un scénario précis: l'agression d'un jeune homme sur l'Ile des Loisirs.

Les faits se déroulent de la manière suivante : la police, appelée, arrive rapidement sur les lieux et contacte les sapeurs-pompiers qui portent les premiers secours à la victime. Tout aussi rapidement, des groupes de jeunes sortant des discothèques les encerclent et commencent à leur lancer des projectiles assortis de toutes sortes d'insultes. Des renforts de police, nationale et municipale, sont alors appelés pour contenir les "voyous", qui n'ont ni relâché la pression ni cessé leurs exactions, le temps d'évacuer le blessé. Par la suite, les émeutiers mettent le feu à un véhicule en stationnement. Les policiers, constamment harcelés par les jeunes, assurent dès lors la protection des Sapeurs-Pompiers venus éteindre l'incendie. Pour finir, la situation revient progressivement à la normale...

C'est sous l'œil du Commissaire François Ducrettet, de Jérôme Bonnafoux, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, du Capitaine Eric Castillon, Chef du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers d'Agde, et de Benoit Bihel, Major de la Délégation interrégionale au recrutement et à la formation de la Police Nationale, que ce scénario imaginé par les hommes du Centre Départemental des Stages et de la Formation de l'Hérault, notamment Christophe Hernandez, s'est déroulé dans l'après-midi du 19 juin au Cap d'Agde...

Car il s'agissait bien là de fiction avec, dans le rôle des jeunes émeutiers, une cinquantaine de Cadets de la République. Cet entraînement grandeur nature a eu lieu au terme d'exercices matinaux de coordination des différentes forces de sécurité qui veillent sur notre ville, auxquels avaient également participé des policiers des commissariats de Béziers et de Sète, soit une cinquantaine de Policiers Nationaux et Municipaux, et une douzaine de Sapeurs-Pompiers d'Agde. Une première en France





qui marque "la volonté de rapprochement et de complémentarité entre les deux polices bien nécessaire si l'on veut agir et lutter efficacement contre les criminalités" a déclaré le Maire d'Agde Gilles D'Ettore lors de la réunion qui a eu lieu en préambule à cette journée. Les comportements des deux Polices ainsi que des Sapeurs-Pompiers lors de cet exercice ont été objectivement analysés en fin de journée lors d'une autre réunion qui a, quant à elle, permis à chacun de se rendre compte des forces et des lacunes qui seront à combler et aussi d'échanger

sur nombre de points qui permettront une amélioration concrète des actions effectuées en commun à l'avenir. Il est revenu au Commissaire Ducrettet de conclure et celui-ci n'a pas manqué de souligner "le professionnalisme dont chacune des parties a fait preuve" ainsi que "la parfaite osmose qu'il y a eu durant la journée entre les différentes forces de sécurité présentes". Le Commissaire a d'ailleurs déjà donné rendez-vous aux participants pour une autre session, avec un autre scénario, dans six mois...

Halte à la pollution sonore!

Un arrêté permanent pour lutter contre les bruits en tous genres

Au mois de juillet, le Maire a pris un arrêté permanent n°2014-1170, relatif à la lutte contre les pollutions sonores, afin de "protéger la santé et la tranquillité publiques" et éviter ainsi tout excès ou abus portant "atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de vie". Cet arrêté, qui comprend 32 articles répartis en 10 chapitres, détaille l'ensemble des bruits interdits ou réglementés, et fixe les limites sonores à ne pas dépasser selon les tranches horaires et/ou les jours concernés. Il répertorie notamment tous les bruits liés au voisinage : travaux de bricolage ou de jardinage (limités de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi, enfin de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés), utilisation d'appareils hifi ou électroménagers, mais aussi de poste de radio dans les voitures, ou encore de dispositifs de ventilation ou de climatisation (qui ne doivent pas gêner de jour comme de nuit), réparations de moteurs... Les bruits "issus d'animaux" sont, quant à eux, "interdits".

Cela concerne aussi les activités professionnelles et l'utilisation, sur les "chantiers de travaux publics ou privés", d'"outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne en raison de leur intensité ou des vibrations transmises". Ces travaux doivent être "interrompus entre 18h00 et 7h00" (8h30 durant la période estivale, du 1er juillet au 31 août), ainsi que "toute la journée les dimanches et jours fériés", sauf intervention urgente. L'arrêté précise également, s'agissant des "établissements ou locaux ouverts au public ne diffusant pas habituellement de musique amplifiée", que "le niveau sonore ne doit pas dépasser 85 dB(A)" et que "les valeurs par ailleurs admissibles de l'émergence du bruit perçu par autrui sont fixées à 5 dB(A) en période diurne (de 7h00 à 22h00) et à 3 dB(A) en période nocturne (de 22h00 à 7h00)". Ces niveaux concernent également les "animations de type orchestres, karaoké, sono, DJ, écran de télévision etc.", lesquelles ne sont autorisées qu'"à l'intérieur de l'établissement", mais aussi "les campings et les fêtes

foraines", "les concessions de plage" et enfin "les discothèques". A l'intérieur de ces dernières, il est précisé que "le niveau de pression acoustique ne doif pas dépasser 105 dB(A) en niveau moyen et 120 dB(A)

et enfin "les discothèques". A l'intérieur de ces dernières, il est précisé que "le niveau de pression acoustique ne doit pas dépasser 105 dB(A) en niveau moyen et 120 dB(A) en niveau de crête". Quant aux "volumes sonores des musiques foraines et campings", il "doit être réduit dès 22h00 et ne devra pas dépasser maximum 73 dB(A)", les "annonces micro ainsi que les musiques des attractions et manèges" devant "cesser au plus tard à minuit". Ce niveau de 73 dB(A) s'entend aussi, dès minuit et jusqu'à l'heure de fermeture, pour les concessions de plage. Enfin, les camions "diffusant de la publicité sonore" devront demander une autorisation spéciale et ne pourront émettre que de 10h00 à 20h00 sans dépasser un volume maximum de 85 dB(A). Tout le détail du présent arrêté sur le site www.ville-agde.ft



Le décret du 24 janvier 2013 a imposé aux collectivités locales une réforme des rythmes scolaires aussi contestable que coûteuse. Qu'en sera-t-il sur Agde?

Martine Vibarel-Carreau: Effectivement, la "réforme" mise en place par le Gouvernement n'est de nature à satisfaire ni les parents, ni les enseignants, ni surtout les enfants. Elle va, de plus, avoir des conséquences financières pour la Ville puisque elle entraînera, sur une année scolaire, un surcoût de 400 000 euros. Autant dire que tout le monde se serait bien passé de cette expérimentation hasardeuse et de ces dépenses supplémentaires. Il n'en reste pas moins que nous sommes dans l'obligation de respecter ce décret, tout en essayant de rendre le dispositif le plus acceptable possible.

Alors justement, rappelez-nous ce que prévoit le décret.

Martine Vibarel-Carreau: Le décret prévoit 1 semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin correspondant à 24 heures d'enseignement hebdomadaire comme actuellement. Le choix du samedi pouvait être envisagé mais uniquement par dérogation à condition que celui-ci soit motivé par des particularismes locaux.

La semaine scolaire étant répartie sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours, la journée d'enseignement est donc allégée de 45 minutes, ce qui représente en cumulé 3 heures par semaine. C'est ce volume d'heures que la Ville a dû prendre en charge en proposant des temps d'activités périscolaires dans le cadre de projets éducatifs.

Sur Agde, il nous est vite apparu que proposer 45 minutes d'activités périscolaires chaque jour ne rimerait à rien. Le temps de récupérer les élèves, de les répartir entre les différents groupes d'activité, de les amener au point de rassemblement, ce n'est plus 45 minutes d'activité dont vous disposez mais de seulement 20 minutes, autrement dit, rien.

Nous avons donc décidé de proposer 1h10 d'activités périscolaires chaque jour pour les enfants qui ne peuvent pas être récupérés par leurs parents dès la sortie de l'école à 16h20.

Les horaires de l'école changent-ils eux aussi ?

Martine Vibarel-Carreau: C'est une opportunité qui était donnée aux communes de les modifier comme nous avions aussi la possibilité de modifier la durée de la pause méridienne en la limitant à 1 h 30.

Ce que nous n'avons pas souhaité faire afin de conserver une durée de 2 heures et garantir un temps de restauration de qualité pour nos demi-pensionnaires.

S'agissant des nouveaux horaires d'école, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h20 les lundi, mardi, jeudi, et vendredi, et de 9h00 à 11h40 le mercredi, la formule choisie garantit une limitation des impacts organisationnels tout en permettant aux enfants de bénéficier d'une bonne nuit de sommeil. L'école finissait à 16h30, aujourd'hui, elle finit à 16h20, ce qui ne bouscule pas les habitudes.

Tout cela a dû nécessiter une réorganisation complète des services municipaux de l'éducation?

Martine Vibarel-Carreau: Oui effectivement, mais pas seulement ceux de l'éducation. Les services des sports et de la culture se sont aussi mobilisés et ont dû se réorganiser. Concernant l'éducation, ce sont, en premier lieu, nos ATSEM et nos agents de service aui devront être désormais présents le mercredi matin; tous ont contribué à réfléchir à une nouvelle organisation du temps de travail afin de limiter les impacts financiers de cette réforme ; ce sont ensuite les responsables périscolaires et leurs adjoints qui se sont vus confier de nouvelles missions, notamment de coordination.

Et le milieu associatif agathois?

Martine Vibarel-Carreau: Il a été sollicité et participera, dans la mesure des moyens que peuvent engager les associations. Mais ce partenariat constitue une réelle opportunité d'ouverture du milieu associatif vers les scolaires.

Tous les enfants sont-ils concernés ?

Martine Vibarel-Carreau: Non, ces activités sont proposées uniquement aux enfants des écoles élémentaires qui, comme je le disais précédemment, ne peuvent pas être récupérés par leurs parents à 16h20, Pour les enfants des écoles maternelles, compte tenu du fait que les parents peuvent les récupérer à tout moment entre 16h20 et 18h30, ce qui est proposé le soir en maternelle s'inscrit dans la continuité de ce qui était proposé jusqu'à présent : un temps de goûter, un temps calme, un temps de repos durant lesquels les enfants se relâchent. Les communes qui ont mis en œuvre la réforme dès 2013 et qui avaient proposé autant d'activités qu'en élémentaire, sont vite revenues en arrière, les plus petits étant trop

Et quelles sont donc ces activités proposées de 16h20 à 17h30 pour les enfants des classes élémentaires?

Ammunimum (III)

Martine Vibarel-Carreau: Les familles ont le choix entre deux prestations: soit elles inscrivent leur enfant en activité "temps libre" et pourront alors le récupérer quand elles le souhaîtent entre 16h20 et 18h30, comme en maternelle; soit elles inscrivent leur enfant à une activité. Dans ce cas, elles pourront le récupérer à la fin de l'activité à 17h30 ou au-delà, au plus tard à 18h30.

Deux grandes thématiques sont proposées sur une période de huit semaines.

Il y a tout d'abord la thématique "Création" qui correspond à trois sous-thématiques: "activités créatives ou d'arts plastiques", "activités culturelles" et "citoyen de demain", qui regroupe des activités telles que la création d'un journal, d'un blog, du jardinage écolo ou encore la prévention routière et l'apprentissage des premiers secours.

L'autre grande thématique "Jeux" recouvre deux sous-thématiques ; "à toi de jouer" et "en pleine forme". La première est relative à tout ce qui touche aux jeux de société, aux jeux de logique, aux jeux mathématiques ;

la seconde à tous les sports collectifs ou jeux multisports.

Les parents devront donc inscrire préalablement leur enfants à la Direction de l'Education en remplissant une fiche de vœux et en indiquant par ordre de priorité, trois vœux de thématique d'activité que nous nous efforcerons de satisfaire dans la mesure du possible au cours de l'année scolaire.

Est-ce que l'ensemble des parents a été informé de ces évolutions ?

Martine Vibarel-Carreau: Nous avons organisé des réunions d'information dans toutes les écoles au mois de juin et adressé à tous les parents un courrier accompagné d'un petit guide périscolaire précisant les modalités de fonctionnement.

Et si cela ne suffisait pas, des animateurs présents en plus des agents d'accueil à la Direction de l'Education sont là pour renseigner les parents au moment de l'inscription. En fait, nous avons utilisé tous les supports de communication à notre disposition pour informer le plus grand nombre de parents. C'est d'ailleurs Monsieur le Maire qui a donné le coup d'envoi de cette campagne d'information lors de la réunion publique du 5 novembre dernier à laquelle étaient conviés tous les représentants de parents d'élèves fraîchement élus et tous les directeurs d'écoles publiques de la ville d'Agde.

Mais tout n'était pas arrêté à cette date, loin de là ?

Martine Vibarel-Carreau: En effet. C'est pour cette raison que les instances existantes, en l'occurrence les conseils d'école, ont dû jouer pleinement leurs rôles d'information auprès des parents délégués, du moins pour les grandes lignes adoptées par la Ville en collaboration avec l'Education Nationale. Pour le contenu du périscolaire du soir, l'information est venue peu avant la fin de l'année scolaire.

Ces activités seront-elles payantes ?

Martine Vibarel-Carreau: L'accueil du matin est payant comme précèdemment, seule la formule a changé. C'est désormais un montant forfaitaire de 7 euros qui est demandé pour une période de 8 semaines, ce qui revient à 0,87 euro la semaine. L'accueil du soir est désormais payant en élémentaire de 16h20 à 17h30. Cette tranche horaire l'était déjà en maternelle.

Pour l'accueil du soir, le montant forfaitaire est de 10 euros par période et il y a 4 périodes dans l'année.

Que deviennent les études surveillées ?

Martine Vibarel-Carreau: Elles n'existent plus telles qu'elles étaient organisées. Des heures d'accompagnement scolaire sont désormais proposées. Elles sont effectuées par des enseignants. Ce qui change, c'est que ce sont désormais les enseignants qui indiqueront quels sont les enfants qui ont besoin d'un accompagnement scolaire, comme c'était le cas jusqu'à présent pour l'aide personnalisée organisée par l'Education Nationale.

Et les devoirs alors ?

Martine Vibarel-Carreau: L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription a rappelé que les devoirs à la maison ne pouvaient être que des leçons à réviser ou à réciter, apprises à l'école et pas de devoirs écrits.

Martine Vibarel-Carreau: Un accueil périscolaire gratuit est proposé jusqu'à 12h20. Ainsi, soit les parents récupéreront leurs enfants à 11h40 ou entre 11h40 et 12h20, soit les enfants se rendront en bus au Domaine Saint-Martin pour y déjeuner et y passer la demi-journée s'ils sont inscrits à l'ALSH.

Pensez-vous être opérationnels dès la rentrée ?

Martine Vibarel-Carreau: Il y aura, comme chaque fois en début d'année scolaire, un temps d'adaptation et d'ajustement. Peut-être encore plus cette année, de par l'ampleur de ce changement qui s'impose à nous et dont, je répète, qu'il est très contestable.

TOUIT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR La rentrée

Mardi 2 septembre, ce sont près de 2 050 enfants qui feront leur rentrée en maternelle ou en élémentaire dans l'un des 14 établissements publics de la ville. Une nouvelle année, marquée principalement par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Mais pas seulement, C'est pourquoi vous trouverez, dans ce dossier, tout ce qu'il faut savoir pour passer une bonne année...





Les nouveautés 2014

De nouveaux horaires d'école

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h20
- Mercredi : de 9h à 11h40

De nouveaux horaires d'accueils périscolaires

Accueil du matin : de 7h45 à 9h00 Accueil du midi (sans restauration)

- De 12h00 à 12h20, le lundi, mardi, jeudi, vendredi
- De 11h40 à 12h20, le mercredi

Accueil du midi (avec restauration)

De 12h00 à 14h00, le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Accueil du soir (en maternelle) :

De 16h20 à 18h30 (départ échelonné)

Accueil du soir (en élémentaire)

- De 16h20 à 17h30 : NAP : Nouvelles Activités Périscolaires (départ à 17h30)
 Ou Activité Temps Libre (départ échelonné)
- De 17h30 à 18h30 : Garderie

La création d'une nouvelle classe sur l'école maternelle Marie Curie portant leur nombre à 7.

Des Démarches rendues plus faciles pour les usagers

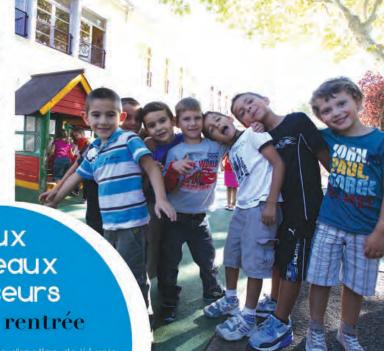
- Reconduction d'une amplitude horaire élargie de l'ouverture des services de la Direction de l'Education du lundi 25 août au vendredi 5 septembre de 8h00 à 17h30 sans interruption.
- Relance par SMS des familles pour leur rappeler les démarches d'inscription à faire pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.
- Paiement en ligne des factures de la restauration scolaire et décommande des repas 72 heures avant le jour de consommation par internet depuis l'espace famille :

www.ville-agde.espace-famille.net



Deux nouveaux Directeurs font leur rentrée

Céline TRALLERO prend la direction de l'école élémentaire Victor Hugo, remplaçant Frédéric DENOLLY qui part à la retraite. Quant à Nathalie CLERIN, elle prend la direction de l'école maternelle Marie Curie, à la place de Brigitte ARTHAUD, également partie





Périscolaire: du nouveau!

Les accueils périscolaires maternels et élémentaires bénéficient du label ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) décerné par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Les accueils du matin et du soir sont payants. Désormais, un tarif forfaitaire est appliqué pour chaque période : 7 euros pour l'ALP du matin et 10 euros pour les NAP et l'accueil du soir.

Il existe 4 périodes sur l'année scolaire :

[Période 1 : du 02/09/14 au 21/11/14

[Période 2 : du 24/11/14 au 31/01/15

[Période 3 : du 02/02/15 au 10/04/15

[Période 4 : du 27/04/15 au 03/07/15



Attention: L'accueil des enfants sur l'un de ces différents temps, implique d'avoir préalablement procédé à leurs inscriptions pour lesquelles un document est obligatoire (fiche sanitaire de liaison remplie à partir du carnet de santé). Ce document est téléchargeable sur Internet à partir du site de la Ville.



Restauration scolaire : des tarifs inchangés

Après une baisse en 2013, les tarifs et les quotients familiaux ne changent pas en 2014.

Quotient familial mensuel Tarif À l'exception de l'ouverture non-stop des locaux pour la 0,17 € Inférieur à 151,99 € période de la rentrée scolaire, les horaires 2014-2015 de la permanence SHCB au sein de la Direction de l'Éducation De 152 € à 220,99 € 0,78 € en période scolaire ne changent pas et sont les suivants : De 221 € à 249,99 € 1.37 € • le lundi - mardi - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h20 à 16h30 le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00. De 250 € à 272,99 € 1,95 € De 273 € à 340,99 € 2,35 € Durant les vacances scolaires, la permanence SHCB a lieu tous les matins à la Cuisine Centrale (rue du Mont De 341 € à 501,99 € 2,74 € Saint-Loup, derrière But, face à M. Bricolage). De 502 € à 603,99 € 3,13 € Supérieur ou égal à 604 € 3.54 € Majoration pour repas non prévu 0,50 € Tarif repas enfant hors commune 3,72 € Tarif repas enfant occasionnel 5,21 € Tarif repas enseignant 5,00 €

Transports scolaires : la preuve par 4!

Sur Agde, il existe 4 circuits de ramassage desservant les établissements élémentaires de la ville. Un plan de chacun de ces circuits, avec matérialisation des arrêts de bus, est disponible à la Direction de l'Éducation ou consultable sur internet sur le site de la ville d'Agde, tout comme les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire. Les 4 circuits de ramassage sont dénommés respectivement:







Loubatières - Capistol

il dessert les écoles F. Bazille, J. Prévert, A. France, N. Dame, J. Ferry, M. Curie et A. Camus.

→ Les Cayrets - Le Grau - Notre-Dame

il dessert les écoles Littoral, A. Camus, A. France, J. Ferry et M. Curie. Le circuit se scinde en 2 dans le sens du retour avec un premier circuit desservant A. France, N. Dame, J. Ferry et M. Curie et un second desservant l'école du Littoral pour le Grau d'Agde.

→ Le Cap d'Agde

il dessert l'école J. Verne.

→ La Tamarissière

il dessert les écoles N. Dame, J. Ferry et M. Curie.

Le calendrier des vacances scolaires

TOUSSAINT

du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014

NOËL

du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

HIVER

du samedi 7 février au lundi 23 février 2015

PRINTEMPS

du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2015

ÉTÉ

samedi 4 juillet 2015



mémo sur la Caisse des Ecoles

C'est elle qui prend en charge :

- Les activités sportives autres que celles du service des sports proposées pendant le temps scolaire.
- L'activité transports pendant le temps scolaire.
- Les classes transplantées.
- Les fournitures de jouets pour les maternelles.
- Les fournitures scolaires.
- Les consommations de fluides et réseaux

(chauffage, eau, électricité, téléphone, internet).

- Les petits travaux de maintenance.
- Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des **projets pédagogiques** portés par les directions d'école.



BRÈVES **SPO**Tti**Ves**

Du 17 mai au 29 juin, ce sont pas moins de 7 rencontres sportives qui se sont tenues sur Agde. Sports individuels ou collectifs, sur terre comme sur mer, ces rendez-vous ont rassemblé cette année encore de nombreux participants, comme a pu le constater l'Adjoint aux Sports, Robert Craba, et montrent qu'aujourd'hui, plus que jamais, Agde est résolument une ville sportive.



a fait des vagues au Cap d'Agde

En ce week-end de la mi-mai, ce sont près de 130 pilotes qui ont pris le départ de la deuxième manche du championnat de France de jet ski, organisée par l'association Cap O Sud.

Pour l'occasion, ils se sont affrontés sur des machines surpuissantes, passant au ras de la jetée Richelieu où s'était massé

un public nombreux et de tous âges. Le spectacle était également dans les paddocks auxquels le public

a eu accès afin de voir de plus près les machines, ce qui a participé au succès populaire de la manifestation. Le championnat s'est déroulé par manches et par catégories de machines avec de belles batailles qui ont vu certains pilotes locaux couronnés, à l'instar de Julien Granier, Daniel Paubel ou encore Patrick Campagne.



12 km de course à pied, 5,5 km de kayak, 16 km de VTT, 8 km de course d'orientation et une épreuve de tir à l'arc, pénalisante en cas d'insuccès, telles sont les épreuves qu'ont dû affronter les 85 duos qui ont pris, le 18 mai, le départ de la 9^{ème} édition du "Raid de l'Archipel". Les premiers à franchir la ligne d'arrivée ont été Alexandre Besson et Florent Lalba, d'"ABS Aventure", qui ont réalisé la totalité du parcours et des épreuves en 2h55'21". Chez les féminines, "Les Gelsominettes", autrement dit Nathalie et Myriam Gelsomino, sont arrivées premières en 4h39'28''. Enfin, en équipe mixte, c'est le duo des "Sister and brother" composé de Marie et d'Alexandre Parès. qui l'a emporté en 3h15'28''.



Plus de 400 coureurs s'étaient donnés rendez-vous dès 9h sur l'esplanade Pierre Racine afin de prendre le départ, le 8 juin, de la course Pentecôtaucap, organisée par l'Athlétic Club des Pays d'Agde. Au programme: 15 kilomètres à parcourir dans les rues du Cap d'Agde, avec des passages sur la terre, et une montée entre le 9ème et le 11ème kilomètre. Plus de 35 participants ont pris part à la course en relais,

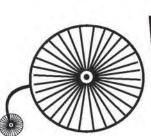
chacun faisant 7,5 kilomètres. Et pour cette 22ème édition, le record de l'épreuve a été battu par Patrick Gardinier, qui a bouclé le parcours en 54'35'', devant Rachid Boulahdid (55'34'') et Lionel Guimont (55'39''). La première féminine, Sonia Savé, est quant à elle arrivée à la 9^{ème} place du classement général avec un temps de 1h00'58". Tout le détail du classement sur le site de l'ACPA!



En ce début juin, s'est tenue, sur la pelouse du stade de rugby Michel Millet, la 5^{ème} édition du tournoi des Petits Corsaires organisée de main de maître par l'Ecole de Rugby d'Agde, avec l'ensemble des éducateurs et des bénévoles. Des premiers pas aux minimes, ce ne sont pas moins de 600 jeunes joueurs venus de toute la France, dont une équipe de Cergy-Pontoise, en région parisienne, qui se sont affrontés sur la pelouse du stade durant tout le week-end de Pentecôte, disputant, au total, quelque 150 matches. Du côté de l'école d'Agde, dont 11 équipes étaient sur le terrain, on peut noter la belle performance des minimes qui sont montés sur la deuxième marche

du podium au terme d'une finale jouée face à Aix-les-Bains. Mais cette année, Agde a en plus remporté le Trophée du tournoi des Petits Corsaires, lequel récompense le meilleur club toutes catégories confondues. C'est donc "tous ensemble, tous ensemble" que les Agathois ont soulevé le bouclier de la victoire.





15 JUIN L'école du cirque

a fait son spectacle

Equilibre, force, fragilité, poésie, un peu de peur bien sûr et beaucoup de rires... tels sont les mots qui pourraient résumer la 11 ème édition du spectacle présenté par l'école du cirque du SLAM (Sport Loisirs Artistique Municipal en Pays d'Agde). Deux animatrices passionnées, Perrine et Rachel, apprennent tout le long de l'année aux enfants les techniques nécessaires pour défier les lois de la gravité, réaliser des acrobaties ou jongler avec des objets divers... Ce dimanche 15 juin, plus de 150 enfants entre 3 et 16 ans ont eu à cœur d'épater leurs parents lors du spectacle de fin d'année intitulé "Petit tour autour du monde" et proposé à l'espace Carayon.





Ce week-end de juin, la plage du Mail de Rochelongue a pris des allures de terrain géant de sandball, à l'occasion de la 2^{ème} édition du G&P Sandball, organisée par le club Agde Handball, en partenariat avec la Ville d'Agde et les instances régionales du handball. Le sandball, sport de plus en plus pratiqué sur les plages en été, combine les règles du handball avec un côté spectaculaire et aérien. Cette année, plus de 30 équipes ont pris part au tournoi, qui s'est déroulé dans une bonne humeur communicative. Autour des terrains, l'ambiance était à la fête, avec une animation musicale assurée par quatre DJ's de la région, des stands, des structures gonflables, mais également des cours de zumba.



5ème édition réussie pour le Master Beach Volley

HILLIHAM



Magnifique tournoi de beach volley, cette année encore, en ce dernier week-end de juin sur la plage Richelieu, avec des joueurs et des joueuses de haut niveau qui ont été obligés de s'arracher en jouant un volley très tactique en fonction des caprices de la tramontane. Pas moins de 300 spectateurs se sont régalés durant les phases finales et c'est l'équipe de Céline

Gemise-Fareau qui l'a finalement emportée chez les filles face à l'équipe de Myriam Kloster (50 sélections en équipe de France!). Chez les hommes, on attendait le doublé du Rennois Yannick Bazin, mais c'est la team de l'ex- Sétois Manu Ragondet, accompagné de Julien Conte et de Ricardo Martinez, qui s'est imposée deux sets à zéro.

La snagat a fêté ses so ans

Trois jours de fête pour célébrer cet anniversaire

a Société Nautique d'Agde, du Grau d'Agde et de la Tamarissière (SNAGAT) avait organisé, du 7 au 9 juin derniers, à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, une grande fête nautique autour des traditions maritimes, laquelle a réuni des équipages de voile latine, de voile traditionnelle et de voile-aviron.

Cette année encore, pour accompagner la flottille de la SNAGAT, 17 bateaux sont venus de Barcelone, de Marseille, de Narbonne, de Frontignan et de Palavas-les-Flots. De nombreuses animations maritimes et festivités ont ponctué ce week-end à commencer, le samedi, par la 18ème édition du Trophée "Corsaire Terrisse", une régate amicale au départ du Grau d'Agde vers la Grande Conque.

En soirée, en guise de bougies, ce sont 30 lanternes célestes qui ont été allumées et lâchées dans le ciel agathois. Le dimanche a quant à lui été marqué par le 8ème Trophée Araur. Une remontée, à la voile et à la rame, de l'Hérault entre l'embouchure et la place de la Marine, qui a attiré une foule nombreuse en raison du spectacle



inhabituel qu'elle propose. C'est en présence de Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports et des Associations Patriotiques, qu'ont eu lieu, lundi 9 juin, la remise des prix et le dévoilement de deux plaques commémoratives et explicatives. Avant cela, Michel Rezé, Président de la SNAGAT, a rappelé brièvement la nais-

sance de l'association, qui a donc vu le jour en 1984, ainsi que l'histoire du bâtiment qui abrite, depuis, le siège de l'association. Il a remercié la Ville d'Agde pour son soutien ainsi que Sébastien Frey, en sa qualité de Conseiller Général, pour sa dotation de lots. Robert Craba a ensuite pris la parole pour féliciter "les participants à cette manifestation qui perpétue les traditions maritimes dans un esprit de fête et de convivialité".

Les deux hommes ont ensuite procédé au dévoilement des plaques. La première posée sur le bâtiment du Pilotage-Lamanage du Grau, siège social de la SNAGAT, la seconde installée sur l'abri attenant de l'ancien canot de sauvetage Honoré d'Estienne d'Orves (de 1947), que la SNAGAT conserve dans son contexte d'origine et qui attend le temps et les moyens d'une restauration complète.





croix-Rouge

150 ans au secours des populations

urant une semaine fin avril, animations et conférences ont permis au public de mieux se familiariser avec toutes les facettes des actions menées par la Croix-Rouge, depuis les premiers secours locaux jusqu'à l'aide humanitaire de grande envergure, à l'occasion de son 150ème anniversaire. Le 28 avril, c'est en présence notamment de Jean-Jacques Elediam, Président de la Croix-Rouae Nationale, de Denis Cuvellier, Président de la Croix-Rouge de l'Hérault, de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, de Christophe Savalle, Président de la Croix-Rouge -Maison d'Agde, de Jordan Dartier, Maire de Vias, ainsi que de très nombreux élus, membres bénévoles de la Croix-Rouge et Présidents d'Associations locales qu'a été inaugurée l'exposition "Humaniser la vie ?"

Cette exposition présentait une réalité très cruelle, tout en montrant que la Croix-Rouge, depuis sa création, a toujours été présente dans chaque conflit et chaque catastrophe afin d'essayer, autant que faire se peut, d'adoucir, d'aider et d'apporter des solutions aux personnes, 150 ans donc depuis au'Henri Dunant, citoven suisse et témoin de la bataille de Solférino, a improvisé des secours aux soldats avec l'aide des populations locales. Il œuvrera ensuite à convaincre les pays à signer la Convention de Genève, acte fondateur de la Croix-Rouge, acceptée à l'origine par 16 nations.

Le Maire Gilles D'Ettore a souhaité pour sa part mettre en avant les bénévoles de la Maison d'Agde "qui ont du cœur pour être, comme ils le font au quotidien, sur le terrain, et pas le plus facile. Faire face au malheur demande en effet des qualités profondes que tous ici nous leur reconnaissons". Le Maire en a également profité pour réaffirmer sa position dans le dossier de l'ouverture d'un service d'urgences sur Agde, souhaitant que celui-ci soit "à nouveau sur la table de Madame la Ministre, après la remise en question du Schéma Régional d'Orientation des Soins précédemment mis en place. La création d'un service d'urgences à l'hôpital d'Agde sera, je l'espère, demain, une réalité. Sachez que la Ville d'Agde sera toujours mobilisée pour tout ceux qui apportent un plus à la qualité de vie de nos concitoyens. La Croix-Rouge est l'un de ces acteurs et elle trouvera toujours en nous le soutien qui lui permettra d'agir toujours plus efficacement au service de tous". Jean-Jacques Bedjam devait, quant à lui, évoquer "l'exemplarité de la section d'Agde, car celle-ci est inscrite dans la totalité du parcours de la vie, de la naissance à la vieillesse, mais aussi dans l'accompagnement des personnes et dans la distribution alimentaire. Par le passé, la Croix-Rouge était engagée dans les conflits ou les catastrophes, mais depuis 1984, et l'apparition des "nouveaux pauvres", elle ne fait plus seulement de la prévention, elle fait aussi du traitement de la misère, et elle n'en a, hélas, plus les movens. Alors, la "misère sale", c'està-dire cachée, s'installe, comme ceux qui ont un travail, mais qui sont tout de même dans la misère. Lors de la prochaine Assemblée Générale Nationale, j'aurai l'occasion de rencontrer le Président de la République et je ne manquerai pas de lui dire combien la France souffre, parce que nous le devons à tous les bénévoles qui s'impliquent tous les jours".





On ne s'en débarrasse pas facilement quand il vous coule dans le sang" écrivait Bernard Clavel à propos du Rhône et de ses Seigneurs. Cette maxime conviendrait parfaitement à nos anciens mariniers des canaux du Midi. Pour fêter son trentième anniversaire, l'Amicale vous propose une exposition sur la vie et le travail des mariniers du 28 octobre au 3 novembre prochains au Moulin des Evêques. L'occasion de nous plonger dans l'histoire de ces marins d'eau douce, des hommes et des femmes attachants, fiers de leur mode de vie d'itinérant.

"Le canal, il est beau. Je le sais. Je le regarde tous les jours depuis que je suis né". Pierrot Brieu, 85 ans, a commencé à travailler à 12 ans sur le bateau en bois de ses parents : "je m'occupais du moteur, de faire la vidange, de pomper l'eau, de balayer la cale... Mais surtout, le plus physique, c'était d'ouvrir les portes et les vannes des écluses à la manivelle. A l'époque, ce n'était pas encore électrique !". Thérèse, marinière de père en fille depuis la naissance du Canal en 1681, raconte avec un brin de nostalgie sa vie à bord: "on naissait sur les bateaux, puis on était envoyé en pension pour étudier mais on avait qu'une envie : c'était de revenir sur le bateau et, bien sûr, on se mariait avec une fille ou un fils de mariniers. On chargeait et déchargeait les navires qui arrivaient dans les ports de Sète, de Port-la-Nouvelle et de Bordeaux ; on transportait céréales, sucre roux, cacahuètes, vin ou pétrole...". Simplicité et humilité sont

des valeurs qui les définissent bien. Eugène Balthazard, est né sur le "Paul Adèle" à la Pansière. "J'ai quitté le bateau pour le pensionnat et ensuite le régiment. Marié à une fille de marinier, je deviens salarié pendant 7 ans d'un pétrolier transformé ensuite en céréalier puis, pendant 30 ans, j'ai navigué sur un pousseur pour propulser une barge à graviers entre Bordeaux et Langon".

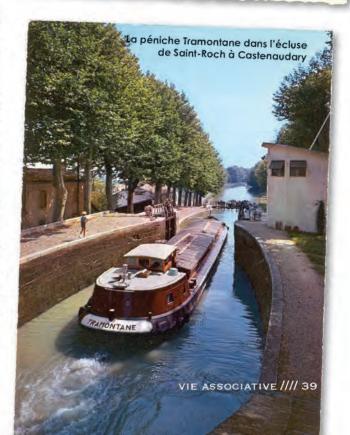
Les dernières familles de mariniers du Canal du Midi ont travaillé jusque dans les années 1980. Pour des raisons économiques et politiques, la fin du XX^{ème} siècle marque l'arrêt de la navigation pour la batellerie artisanale sur





le Canal. Aujourd'hui, ce ne sont plus des péniches de type Freyssinet de 38,50 mètres pouvant transporter entre 250 et 300 tonnes de marchandises mais des pousseurs d'énormes barges pouvant charrier 3000 tonnes que l'on peut voir travailler sur les gros fleuves comme le Rhône, la Seine ou le Rhin. Une centaine de familles de mariniers a ainsi été débarquée, après trois siècles d'activités de transport fluvial sur le Canal.

Miette Camboulive, la présidente de l'"Amicale des anciens des canaux du Midi", accompagnée de sa sœur et trésorière de l'association, Suzanne Albano, nous confie qu'à la création de l'Amicale, ils étaient plus de 300 adhérents; aujourd'hui ils ne sont plus que 90. "Après nous, la batellerie professionnelle sur le Canal du Midi aura disparu. Eparpillés tout le long du Canal, de Bordeaux à Sète, nous nous retrouvons dans la région toulousaine où nous partageons des souvenirs, des anecdotes, des bons moments... un peu comme une grande famille, "une cousinade entre mariniers". Nous avons vécu et travaillé au rythme du Canal, et avant nous, nos parents et nos grands-parents". Ce travail de mémoire est utile pour rappeler la vie particulière de ces "gens de l'eau". Une vie que vous pourrez découvrir à travers la belle exposition de photos, d'objets, de maquettes et d'outils de bateliers proposée par l'association, et qui sera complétée par deux conférences : l'une sur l'histoire d'une famille de mariniers sur plusieurs générations et l'autre sur le transport fluvial de l'origine à nos jours.



Le Dixmude en chargement de minerais au Fresquel

Tous les spectacles ont lieu au Palais des Congrès du Cap d'Agde Les abonnements s'ouvriront le samedi 20 septembre, de 9h00 à 17h00, au guichet du service Culturel, en Maison du Cœur de Ville et se poursuivront du lundi 22 au mercredi 24 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tout le détail sur le site internet de la Saison!

10 SPECTACLES, 1 Saison...

Le 5 octobre 2014, s'ouvrira une nouvelle Saison Culturelle... Une Saison essentiellement théâtrale, qui fait la part belle aux spectacles découverte avec pas moins de 4 dates programmées sur les 10 rendez-vous proposés, 2 créations et 1 inédit sur les planches de Théophile Gautier. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour se divertir et s'émerveiller...



DELICATISSIMO "FRAMBOISE FRIVOLE"

Dimanche 5 octobre 2014 à 17h00

Ce nouvel opus de "Framboise Frivole" marque le grand retour de Bart Van Caenegem au piano, aux côtés du brillant ténor et violoncelliste, Peter Hens. Nos deux aventuriers flamands partent à la recherche de l'Archet perdu... Une quête échevelée, qui les conduira vers des découvertes musico-zoologiques aussi improbables qu'hilarantes. La technologie dernier cri qui s'est infiltrée

Conçu et interprété par

Peter Hens (chant, violoncelle) Bart Van Caenegem (piano, chant)

Production

Polyfolies, en accord avec Leon Lamal Management



insidieusement dans ce nouveau spectacle sèmera-t-elle la zizanie entre Peter et Bart ? Mystère scénique et boules de gammes! Dans cet univers absurde et décalé, le duo prend un malin plaisir à dynamiter un vaste répertoire, nous entraînant du baroque au bas rock sans fausse note mais avec beaucoup d'humour et de talent.



Les contes de fées, vous connaissez bien-sûr! Eh bien, imaginez que Charles Perrault en personne vous accueille dans son salon pour vous les raconter. Mais pas n'importe comment! Grâce à sa zapette magique, vous voilà projetés au cœur de ses célèbres histoires... façon dessins animés : Le Chaperon rouge en Tex-Avery, Le Chat botté dans l'univers de Shrek, Le Petit Poucet à la manière de Kirikou et Les Fées en théâtre d'ombre des

Princes et princesses. Bien entendu, le maître de musique de Perrault assure lui-même musique et bruitage!

Stéphane Roux réussit là l'incroyable performance de jouer à lui seul tous les personnages. A la fois créatif et récréatif, original et inventif, ce spectacle de contes inédit, tout en humour, tendresse et poésie, reste fidèle à l'univers et à la finesse de Perrault. A voir à tout âge!

PERRAULT ÇA CARTOON!

Dimanche 9 novembre 2014 à 15h30

D'après

Charles Perrault

Conception et adaptation Stéphane Roux

Mise en scène

Tristan Petitgirard Stéphane Roux assistés d'Ariane Zantain

Stéphane Roux Julien Mouchel, piano

Production

Label Compagnie



Mercredi 26 novembre 2014 à 21h00

Nouvelle création

mais laquelle?

Mise en scène Jean-Luc Moreau Avec Michel Leeb entouré de 6 comédiens **Production** Pascal Legros Productions

Michel Vignon, vendeur de voitures anciennes, habite un charmant appartement parisien, jalousement materné par sa concierge. Séduisant célibataire, beau parleur, flambeur et tombeur, Michel collectionne les aventures. C'est ainsi qu'il se retrouve avec quatre maîtresses sur les bras, ce qui complique un peu son existence... Jusqu'au jour où un inconnu surgit à l'improviste et menace de le tuer s'il ne rompt pas immédiatement avec sa femme...

Dans cette pièce culte, hilarante et finement ciselée par Robert Lamoureux, Michel Leeb, qui endosse ce rôle pour la deuxième fois depuis 1986, entraîne le spectateur dans une série de quiproquos explosifs!





UN GRAND MOMENT DE SOLITUDE

DE JOSIANE BALASKO

Vendredi 5 décembre 2014 à 21h00

Création

Mise en scène Josiane Balasko

Avec Josiane Balasko Joséphine de Meaux George Aguilar Kader Boukhanef

Production

Pascal Legros Productions

Simon Perez, célibataire quadragénaire, est un psychothérapeute qui souffre malheureusement d'agoraphobie. Il n'est pas sorti de chez lui depuis trois ans ! Il est soigné par une autre psy, Brigitte Gaillard, la cinquantaine, qui se rend régulièrement à son cabinet. Celle-ci est

apparemment efficace et pleine de bon sens. Mais elle a aussi un gros souci: accumulatrice compulsive, son appartement est devenu un tel bric-à-brac qu'elle ne peut plus exercer chez elle faute de place! Brigitte a un autre secret qui va bouleverser l'existence de Simon...

Après "Dernier rappel" en 2006, "Tout le monde aime Juliette" en 2009 et "La Nuit sera chaude" en 2011, voici la nouvelle création de l'inimitable Josiane Balasko: une comédie qui s'annonce décoiffante!



REGARDEZ MAIS NE TOUCHEZ PAS! DE THÉOPHILE GAUTIER

Dimanche 11 janvier 2015 à 17h00

Mise en scène Jean-Claude Penchenat assisté de Maria Antonia Pingitore

Avec Alexis Perret Damien Roussineau Paul Marchadier Samuel Bonnafil Flore Gandiol Chloé Donn ou Jeanne Gogny Sarah Bensoussan ou Judith Margolin

Production

Arts & Spectacles Production



Le cheval de la Reine d'Espagne s'est emballé. Il faut la sauver! Mais tout homme qui touche à la Reine est puni de mort...

Dans ce drame romantique, l'auteur du Capitaine Fracasse adjoint la folie au lyrisme du théâtre de son époque. Jean-Claude Penchenat souligne l'humour et la fantaisie étonnamment contemporains de cette comédie de cape et d'épée par une mise en scène fravaillée, rythmée et ponctuée de gags et d'inventions très malignes. Quant aux comédiens, ils sont vifs et enjoués. Ce pastiche de Ruy Blas, qui n'a jamais été joué depuis sa création en 1847, révèle un Théophile Gautier inattendu et burlesque. Un délice à savourer en famille et quel que soit son âge!



SONATE D'AUTOMNE

D' INGMAR BERGMAN
ADAPTATION: MARIE DESHAIRES

Mercredi 28 janvier 2015 à 21h00

Mise en scène

Marie-Louise Bischofberger Avec Françoise Fabian Rachida Brakni - Eric Caruso

Production

Scène Indépendante Contemporaine Théâtre de l'Œuvre Théâtre Montansier de Versailles

Charlotte, pianiste virtuose, est en visite chez sa fille, Eva, qu'elle n'a plus vue depuis sept ans. Eva, épouse du pasteur Victor, a recueilli chez elle sa jeune sœur handicapée. Ces deux femmes, mère et fille, vont s'affronter. Les souvenirs remontent, les accusations déferient, les passions lentement se libèrent et se déchaînent jusqu'au paroxysme. "Sonate d'automne" marque le grand retour au théâtre de Françoise Fabian, fascinante actrice que l'on a pu voir au cinéma dans "Ma Nuit chez Maud" d'Eric Rohmer ou

encore "La Bonne Année" de Claude Lelouch. A ses côtés, Rachida Brakni, l'une des comédiennes les plus brillantes de sa génération qui a été révélée au grand public par le film de Coline Serreau, "Chaos".

Un très beau moment de théâtre, servi par des femmes de talent mais aussi pour la mise en scène qui restitue parfaitement toute la dureté et l'humanité désespérée de ce drame du vide de l'existence et des fêlures familiales.

LE PETIT VIOLON

DE JEAN-CLAUDE GRUMBERG

Vendredi 27 février 2015 à 21h00

Mise en scène Alexandre Haslé assisté de Geneviève Delanné

Avec Alexandre Haslé Thierry Delhomme Jeanne Cortes, violon

Scénographie, masques et marionnettes

Alexandre Haslé assisté de Manon Choserot

Production

Les Têtes d'Atmosphère Les Tréteaux de France, Centre Dramatique National direction Robin Renucci



"Une roulotte, un cirque, un camelot, une petite fille, des solitudes qui se croisent et s'entraident, tout [est] réuni pour que j'ai envie de raconter avec mes masques et mes marionnettes cette histoire qui se prête merveilleusement aux images, qui les génère [...] et en m'adressant aux enfants, parler aux adultes. Les marionnettes que je fabrique sont à taille humaine et se manipulent à vue. La marionnette est bien d'avantage qu'un petit comédien de chiffon, elle est profonde et forte, et nous rappelle, à tout âge, notre difficile rapport à la mort, de manière poétique et finalement apaisante".

THÉÂTRE

LE MISANTHROPE OU L'ATRABILAIRE **AMOUREUX**

DE MOLIÈRE

Jeudi 5 mars 2015 à 21h00

Mise en scène Michel Fau assisté de Damien Lefèvre et de Davy Vetter

Avec Julie Depardieu Michel Fau - Edith Scob Jean-Pierre Lorit - Jean-Paul Muel Laure-Lucile Simon - Roland Menou Frédéric Le Sacripan - Fabrice Cals

Production

Scène Indépendante Contemporaine Théâtre de l'Œuvre Théâtre Montansier de Versailles



Alceste exècre les hommes, tous les hommes, leur hypocrisie, leur couardise, leur compromission. Mais il aime Célimène... La mise en scène de Michel Fau offre une vision baroque d'une fidélité absolue à la pièce dans des décors et des costumes d'une rare beauté. La distribution réunie ici est infiniment soignée. Julie Depardieu incarne Célimène dans une vérité humaine plus complexe que l'image habituelle de la coquette. Michel Fau impose sa création d'Alceste. Il s'y révèle en extraordinaire clown tragique.

Bref, tout concourt à faire de ce spectacle un moment de grande finesse et une proposition qui tranche avec la conception romantique en vigueur du Misanthrope.



FILOMÈNE ET FÉLIX LES JOURS HEUREUX

Vendredi 27 mars 2015 à 21h00

Mise en scène

Jean-Luc Bosc

Avec Marie-Emilie Nayrand Jean-Luc Bosc

Production

Le Voyageur debout Maison du peuple de Pierre-Bénite

Il était une fois deux clowns, Félix et Filomène. Elle, immense, toute en jambe, filant comme une étoile, de rose vêtue. Lui, à hauteur de petit homme, habillé du bleu des marins, à l'automne finissant de sa vie. Selon les lois de la convention, la vie ne devrait pas les réunir autrement que

comme voisins, amis, cousins. Mais, les clowns, naturellement, défient les lois de la réalité. Ils dépassent nos rêves! "Les Jours heureux", ce sont les noces improbables de Félix et Filomène : petit quotidien et promesse féerique, rêve d'une solitude à jamais conjurée, d'un amour toujours partagé.

"Les Jours heureux", c'est la vraie vie rêvée d'un vieux clown et de sa jeune

Habilement construit comme un flashback des temps heureux, ce spectacle d'une belle tendresse et d'une drôlerie infinie, invite petits et grands au rêve.

THÉÂTRE

JOYEUSES **PÂQUES**

DE JEAN POIRET

Jendi 9 avril 2015 à 21h00



Jean-Luc Moreau assisté d'Anne Poirier-Busson

Avec

Roland Giraud Maaike Jansen Maryline Fontaine Sophie Artur Isabelle Tanakil Olivier Pajot Claire Conty Xavier Delambre

Production

Lande Martinez Production





Suite à une grève sauvage d'avion pendant le week-end de Pâques, Sophie surprend son mari, Stéphane, avec Julie, une jolie jeune femme de 25 ans. Poussé dans ses retranchements, Stéphane finit par présenter Julie comme la fille d'un précédent mariage dont il n'avait jamais parlé... et pour cause! Mensonges, impostures, disputes: Jean Poiret a réuni ici tous les ingrédients d'une comédie réjouissante, parfaitement mise en scène par Jean-Luc Moreau. Roland Giraud apporte une belle fragilité à cet antihéros face à une Maaike Jansen très juste en rôle de femme trompée, tout comme Maryline Fontaine dans celui de la jeune femme. Entre répliques ciselées et situations cocasses, c'est sur un moment de théâtre enlevé que s'achèvera cette nouvelle Saison!

La saison côté pratique...

1 abonnement, 3 formules! Pour vous abonner, il suffit de choisir au minimum trois spectacles, selon les formules d'abonnements suivantes, proposées pour la

- [Formule 3 spectacles : maximum un spectacle en catégorie 1
- Formule 4 spectacles: maximum deux spectacles en catégorie 1
- Formule 5 spectacles et plus : pas de limitation de spectacles en catégorie l

3 catégories de spectacles

- catégorie 1 : Le Tombeur Un Grand moment de solitude -
- catégorie 2 : Delicatissimo / Framboise Frivole Sonate
- catégorie 3 / spectacles Découverte : Perrault ça cartoon d'automne - Le Misanthrope Regardez mais ne touchez pas ! - Le Petit violon - Filomène et Félix / Les Jours heureux

Tarifs de l'abonnement A normal: 24 euros (catégorie 1), 23 euros (catégorie 2) et

Tarif B carte Mirabelle, comité d'entreprise : 22 euros (catégorie 1). 18 euros (catégorie 3) 21 euros (catégorie 2) et 15 euros (catégorie 3)

Tarif C jeune jusqu'à 20 ans, étudiant, demandeur d'emploi : 10 euros (quelle que soit la catégorie)

Tarif D enfant jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA

socle : 4 euros (quelle que soit la catégorie) pour tout abonnement d'un enfant ou adolescent à un cle Découverte, les parents accompagnateurs bénéficient

au guichet du service Culturel, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à Billetterie

Delicatissimo / Framboise Frivole : jeudi 2. vendredi 3 octobre Perrault ça cartoon : jeudi 6, vendredi 7 novembre • Le Tombeur : mardi 25, mercredi 26 novembre • Un Grand moment de solitude: jeudi 4, vendredi 5 décembre • Regardez mais ne touchez pas ! : jeudi 8. vendredi 9 janvier • Sonate d'automne : mardi 27, mercredi 28 janvier • Le Petit violon : jeudi 26, vendredi 27 février Le Misanthrope : mercredi 4, jeudi 5 mars • Filomène et Félix / Les Jours heureux : jeudi 26, vendredi 27 mars • Joyeuses Pâques :

Sur place, au Palais des Congrès, une heure avant chaque mercredi 8. jeudi 9 avril spectacle.

Tarifs de la billetterie

A normal: 30 euros (catégorie 1), 29 euros (catégorie 2) et Taril A normal: 30 euros (categorie 1), 29 euros (categorie 2) et 20 euros (categorie 3) • Taril B carte Mirabelle, comité d'entreprise: 27 euros (catégorie 1), 26 euros (catégorie 2) et 18 euros (catégorie 3) • Taril C jeune jusqu'à 20 ans, étudiant, demandeur d'emploi: 12 euros (quelle que soit la catégorie) • Taril D enfant jusqu'à 12 euros (quelle que soit la catégorie) • Taril D enfant jusqu'à 12 euros (quelle que soit la catégorie) • Taril D enfant jusqu'à 12 euros (quelle que soit la catégorie)

pour tout achat d'une place enfant ou adolescent à un le Découverte, les parents accompagnateurs bénéficient que soit la catégorie) du tarif C.

pèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (pas de carte Modes de règlement bancaire). Les billets ne sont ni échangés ni repris, sauf en cas d'annulation de spectacle.

Nous remercions les personnes à mobilité réduite de nous annoncer leur venue afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions.

Les métiers d'art en Pleine "métamorphose"









un intérieur Flambant neuf

pour la barque de poste "Le Cairol"

est au son du hautbois de l'association "Imagineïre" que la barque de poste de Robert Mornet a jeté l'ancre dans le port, près de l'écluse ronde, samedi 24 mai. Inaugurée en juin 2013, elle a été à nouveau le centre de toutes les attentions mais cette fois pour son intérieur, et plus précisément le carré "VIP", qu'est venu inaugurer le Maire d'Agde Gilles D'Ettore en compagnie d'Hubert Barbado et de Jacques Panafieu, respectivement Maire et Maire honoraire de la ville d'Avèze.

Passionnés et "Amis de la Barque de Poste de 1818" n'étaient pas peu fiers de dévoiler ce nouvel aménagement, "ultimes finitions" apportées à l'embarcation, comme l'a souligné Jean-Michel Sicard, dont ce salon VIP porte le nom, en remerciement pour le travail accompli.

Il faut dire que "Le Cairol" en a embarqué plus d'un dans son aventure! Dessinée en 1818 par François Andréossy fils, et conservée aux archives du Canal du Midi, il aura fallu attendre près de deux siècles pour qu'elle devienne une réalité. Ce sont deux personnes au grand cœur comme Mme Blondin, généreuse donatrice et membre actif de l'association Soroptimist, qui ont permis cette merveilleuse réalisation, tout comme "l'homme du Canal du Midi", Michel Adgé qui s'est vu remettre par Robert Mornet un magnifique ouvrage sur le patrimoine fluvial datant de plusieurs siècles.

Pour conclure cette belle visite, Gilles D'Ettore a souhaité que la Ville d'Agde se porte acquéreur de l'ultime pièce manquante dans ce salon, à savoir une table ronde en noyer et a accepté avec fierté et bonheur la demande de jumelage avec la ville d'Avèze. L'occasion, assurément de revoir la belle "Cairol" dans la cité agathoise...





Journées européennes du **Patrimoine**

Rendez-vous du 19 au 21 septembre!

Les 19, 20 et 21 septembre prochains, se tiendra, sur Agde, la 31 ème édition des Journées Européennes du Patrimoine, dont le thème national est cette année "Patrimoine culturel, Patrimoine naturel". Entre visites, balades, atelier, causerie et même pique-nique et spectacle, sur terre comme sur mer, il y aura 1001 facons de découvrir le patrimoine agathois aux 4 coins de l'Archipel!



Vendredi 19 septembre

0 18h30

OUVERTURE DES JEP SUR LA VILLE D'AGDE

Conférence donnée par Renaud Dupuy de la Grandrive, Directeur de la Gestion du Milieu Marin de la Ville, et son équipe, sur les richesses naturelles de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise.

Îlot Molière, Agde Mezzanine du Patrimoine Gratuit

Réservation conseillée

0 19h30

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DES JEP

La Mission Patrimoine présente l'exposition "Hérault maritime. Paysages de la côte et des étangs" réalisée par les Archives Départementales (34), enrichie par le service des Archives Municipales.

Îlot <mark>Molière, Agde</mark> Gratuit

Samedi 20 septembre

9h00 à 12h00

DOMAINE
DU GRAND CLAVELET
VISITE THÉMATIQUE
DU PATRIMOINE BÂTI DU SITE

Organisée par l'Adena, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Bagnas.

Maison de la Réserve, domaine du Grand Clavelet, 1 route de Sète, Agde Tél. 04 67 01 60 23

0 10h00 à 12h00

DÉCOUVERTE EN BATEAU DES RICHESSES NATURELLES DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE

A bord du "Millésime" en compagnie de la Direction de la Gestion du Milieu Marin de la ville d'Agde, découverte de la côte agathoise jusqu'au Cap d'Agde et du fleuve Hérault jusqu'à Agde (volcanisme, littoral, oiseaux marins et côtiers, fleuve, faune et flore marines et fluviatiles).

Départ quai Commandant Méric, Le Grau d'Agde Tarif : 5 €



0 10h00 à 12h00 14h00 à 17h00

VALORISATION
DES ARCHIVES ET DU SITE
À LA MÉMOIRE DU CAMP
D'AGDE
Grâce à l'association AMCA.

Sur le site du Monument commémoratif du Camp d'Agde à l'augle des rues Paul Balmigère et Jean Moulin, Agde Gratuit

14h30 à 17h30

HAUTS DU MONT SAINT-LOUP CAUSERIE EN PLEIN AIR

"Secrets, mystères et découvertes du Pays de Thau" proposée par Jean-Michel Picamoles autour de la thématique maritime Mont Saint-Loup/ Mont Saint-Clair.

Rendez-vous devant la porte du sémaphore en haut du Mont Saint-Loup Gratuit



0 16h00 à 18h00

REGARD SUR L'ART L'ART PARIÉTAL Atelier animé par Isabelle Mas.

Maison des Savoirs, Place du Jeu de Ballon, Agde Entrée libre - Sur inscription

18h00 à 18h30

ANIMATION MUSICALE

Autour des chants du patrimoine, par l'ensemble Vocal Melopoïa, accompagné à l'orgue de la cathédrale.

Cathédrale Saint Etienne, rue Louis Bages, Agde Gratuit

0 18h30

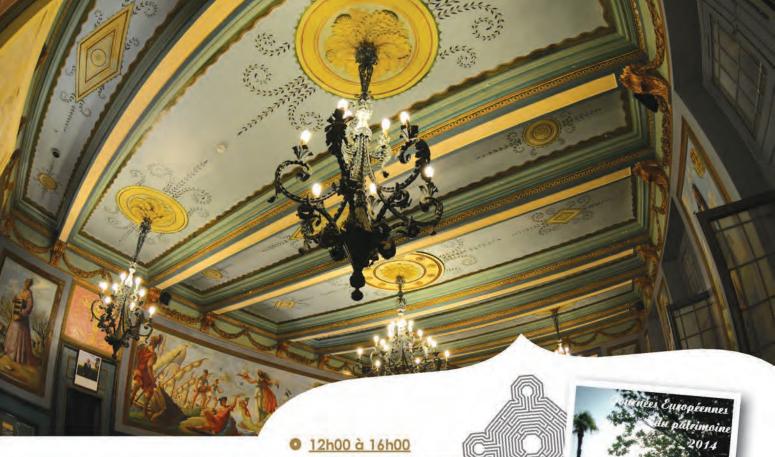
CONFÉRENCE

Donnée par Céline Pardies de la CAHM sur le patrimoine archéologique de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dévoilé au gré des travaux.

Îlot Molière, Agde Gratuit Réservation conseillée







Dimanche 21 septembre

0 10h00 à 12h00

DÉCOUVERTE EN BATEAU DES RICHESSES NATURELLES DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE

A bord de "L'Evidence", découverte, en compagnie de la Direction de la Gestion du Milieu Marin, de la côte agathoise jusqu'au Cap d'Agde et du fleuve Hérault jusqu'à Agde (volcanisme, littoral, oiseaux marins et côtiers, fleuve, faune et flore marines et fluviatiles).

Départ quai Commandant Méric, Le Grau d'Agde Tarif:5€

0 10h00 à 12h00

VALORISATION DES ARCHIVES ET DU SITE À LA MÉMOIRE DU CAMP D'AGDE Grâce à l'association AMCA.

Sur le site du Monument commémoratif du Camp d'Agde à l'angle des rues Paul Balmigère et Jean Moulin, Agde Gratuit

DOMAINE DE BELLE ISLE PIQUE-NIQUE SOUS LE MAGNOLIA

L'association "Les Anges du château Laurens' vous invite, en tenues d'époque si vous le désirez, à vous installer avec nappe blanche et panier à pique-nique autour du magnolia, dans le parc de Belle Isle pour remonter le temps dans les années 1900...

Domaine de Belle Isle. château Laurens, Agde Gratuit

0 10h00 à 12h00 14h00 à 17h00

MAISON DU CŒUR DE VILLE PRÉSENTATION

L'AMCA vous accueille dans la salle des mariages décorée par les artistes du Camp d'Agde. Venez à la rencontre du GRHISTA aui vous présentera son travail en archives.

Maison du Cœur de Ville ancien hôtel Consulaire. rue Jean Roger, Agde Gratuit

0 17h00

DANSES MÉDIÉVALES COSTUMÉES

Proposées par l'association сомна.

Théâtre de plein air de l'Îlot Molière, Agde Gratuit



'Autour da Magnolia'

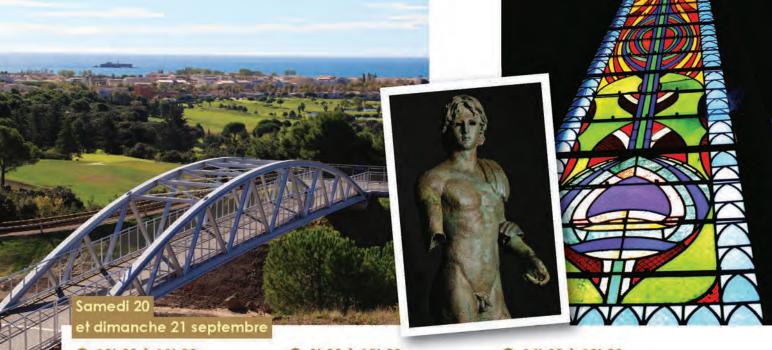
Seme Edition

0 18h30

CONCERT

Donné par l'Ensemble Vocal Renaissance de l'école de musique "Les Agités du Vocal", vêtu de costumes réalisés par l'association COMHA, accompagné par Lino Messina, théorbiste.

Théâtre de plein air de l'Îlot Molière, Agde Gratuit



10h00 à 11h30

VISITE PAYSAGÈRE "LES MONTS D'AGDE"

Proposée par la Mission Patrimoine. Balade découverte du paysage volcanique de la commune et son intégration à l'aménagement du territoire.

Départ de la passerelle Docteur Guy Tourreau Parking Domaine Saint-Martin, Le Cap d'Agde Gratuit

9h00 à 12h00 14h00 à 17h00

MUSÉE A GATHOIS JULES BAUDOU VISITE LIBRE

10h00 et 15h00

MUSÉE AGATHOIS JULES BAUDQU VISITES GUIDÉES

Autour des œuvres liées à la première Guerre Mondiale, en commémoration du centenaire de 14-18.

14h00 - 15h00 - 16h00

MORCEAUX CHOISIS DU SPECTACLE "1914-1918, ADIEU LA VIE, ADIEU L'AMOUR'

par les Amis du Cheval Marin d'Agde.

Musée Agathois, 5 rue de la Fraternité, Agde Gratuit

9h00 à 12h00 14h00 à 17h00

MUSÉE DE L'EPHÈBE ET D'ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE

VISITE LIBRE ET SPECTACLE "LE FILS DU SONGE"

Mêlant séquences filmées, et musique, imprégné de la pensée d'Aristote. Dernier volet de la trilogie proposée par la Compagnie "Le Soupir".

10h00 - 11h00 - 14h15 15h15 - 16h15

VISITES COMMENTÉES DE LA STATUE DE L'EPHÈBE

Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine, Mas de la Clape, Le Cap d'Agde Gratuit

10h30 - 11h15 14h00 à 17h30

BALADES EN MER COMMENTÉES

Présentant le patrimoine naturel, la côte rocheuse et le site Natura 2000 qui entoure l'îlot Brescou avec la collaboration de Trans Cap Croisières.

Départ du quai Jean Miquel, Centre-Port du Cap d'Agde

Tarif:3€

14h00 à 18h00

CHÂTEAU LAURENS OUVERTURE EXCEPTIONNELLE AU PUBLIC DU SALON DE MUSIQUE PAR LA CAHM Entièrement restauré (2007/2014).

Château Laurens, Domaine de Belle Isle, Agde

● 15h30 à 17h00

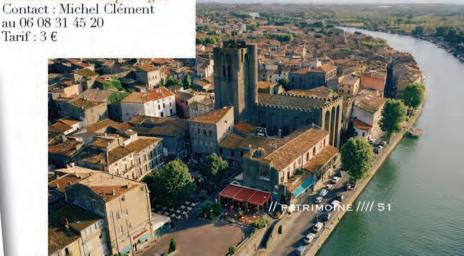
"BALADE AU FIL DE L'HÉRAULT'

Proposée par la Mission Patrimoine. Visite déambulatoire dans la cité d'Agde au fil de l'Hérault présentant, site naturel et patrimoine bâti.

Départ du parvis du Moulin des Evêques, Agde Gratuit

- 04 67 31 87 54 06 45 82 46 14
- · Office de Tourisme 04 67 01 04 04







haque été, c'est avec une même ferveur que les familles de pêcheurs se retrouvent pour célébrer la Fête de la Mer et la Fête des Pêcheurs. Des moments empreints de joie, mais aussi de recueillement, comme lors de la messe ou lorsqu'il s'agit de jeter à l'eau la gerbe de fleurs en hommage aux marins disparus.

"Mener à bon port la barque de votre vie" a souhaité le père Yannick Casajus lors de son prêche dimanche 6 juillet, à l'occasion de la Saint-Pierre, en l'église Saint-Sever. Un message entendu par tous les pêcheurs jusqu'au plus jeune d'entre eux, Pierrick, le petit dernier de la famille D'Isanto, venu participer à sa première Fête de la Saint-Pierre.

Et comme le veut la tradition, que ce soit au Grau d'Agde, à Agde ou au Cap d'Agde, c'est toujours le même cérémonial qui s'accomplit. Un rituel immuable, qui a commencé dimanche 22 juin, au Grau d'Agde, avec le Comité des Fêtes du Grau d'Agde. Le rendez-vous a débuté par une messe en l'église du Sacré-Cœur, devant un très large auditoire, et en présence du ténor Jean-Pierre Torrent. Puis le cortège, mené par la fanfare, les Belles Agathoises et les jouteurs de la Société Nautique des Jouteurs Agathois, suivis des élus dont le Premier Adjoint Sébastien Frey, Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation, à l'Etat-civil et aux Formalités citoyennes et Christiane Mothes,



Pierrick dans les bras de son père Pierre D'Isanto







Conseillère Municipale chargée du Commerce, a rallié le phare, à l'endroit où le fleuve se jette dans la mer. Au fur et à mesure du défilé, le public s'est fait de plus en plus nombreux. Une fois arrivée au pied du phare, les gerbes ont été jetées au large, emportées par le vent. La cérémonie s'est terminée par un retour sur le Grau d'Agde, au rythme de la fanfare, en passant par l'esplanade René Paraire récemment inaugurée. Sur Agde, durant trois jours, du 4 au 6 juillet, sardinade, bals, concerts, tournoi de joutes... se sont succédé à l'occasion de l'édition 2014 de la Fête des Pêcheurs. Le point d'orgue de ces réjouissances fut la procession du dimanche matin, au cours

de laquelle la statue de Saint-Pierre est portée dans les rues du Cœur de Ville. En tête du cortège, les majorettes, suivies de la fanfare, des jouteurs et des Belles Agathoises, puis des membres de la confrérie du Saint-Christ, de la nouvelle Miss d'Agde et de ses dauphines et enfin des élus de la Ville, venus très nombreux, au premier rang desquels le Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Après la célébration de la messe, embarquement sur la flottille agathoise pour le traditionnel jeter de gerbes de fleurs. Un moment solennel auquel sont également venus assister la Député Européenne Michèle Alliot-Marie et l'ancien Président de l'Assemblée Nationale Patrick Ollier.



Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore en compagnie de la Député Européenne Michèle Alliot-Marie et de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale Patrick Ollier







PROCESSION Du saint-christ

Les Agathois sont venus très nombreux partager ce moment de communion et de recueillement

omme chaque année à l'occasion des célébrations du week-end de Pâques, les Agathois se sont retrouvés jeudi 17 avril pour la désormais traditionnelle Procession du Saint-Christ de Saint-Sever. C'est en effet dans cette église que s'étaient réunies les confréries, dont celle du Saint-Christ, organisatrice de la manifestation, une partie du Conseil Municipal, dont les Adjointes Yvonne Keller et Christine Antoine, respectivement chargées de la Culture et du Patrimoine, et

naturellement une foule que l'église, pourtant grande, n'a pas pu contenir. De fait, beaucoup de personnes ont dû suivre l'événement de l'extérieur. Après quelques mots de bienvenue et de prière, le Père Yannick Casajus a ouvert la procession. Ce sont les jouteurs qui ont tout d'abord porté le Christ en croix jusqu'à l'extérieur (avant de passer ensuite le relais aux vignerons et aux pêcheurs) pour un tour de ville qui a été accompagné, à chaque arrêt, tantôt d'un chant de la chorale Mélopoïa, tantôt



d'un bref récit historique sur la statue. C'est au son des fifres et des tambourins des "Tambourinaïres de l'Estana de l'Ort" que le Saint-Christ est sorti de l'église Saint-Sever pour rejoindre l'éalise Saint-André, puis se rendre à la Maison du Cœur de Ville avant d'atteindre la cathédrale Saint-Etienne, accompagné de la foule portant des flambeaux et précédé, comme il est de coutume, des Belles Agathoises en costume traditionnel. Le retour vers l'église Saint-Sever a été fait en entonnant La Dagtenco. Puis le Saint-Christ a été exposé dans le chœur de l'église pour un moment de recueillement et de prière plus intimiste.

comités De quartier

Vos nouveaux représentants ont été désignés!

lls sont 110 à avoir été désignés début juin afin de représenter leur quartier, l'un des sept que compte la Ville d'Agde. A charge pour eux, désormais, de participer, entre réunions de concertation et visites de terrain, à l'amélioration de la vie quotidienne au sein de notre cité, en lien avec les élus de la Municipalité.

RIVE DROITE/COEUR DE VILLE

15 représentants

- ABEL Françoise ANDRIEU Olivier BAYSSE CHOQUE Arlette BELAMAN Virginie CHONE Dominique
- COUTURIER André DEGRANGE Gérard DUVAL Philippe
- GUIBERT LECOCQ Danielle HURTADO Martine
- LEROY Jean-Luc MALVESY Blanche MOUYSSET Blandine
- SENABRE Serge SURJOUS Liliane

MIRABEL/LYAUTEY ///

15 représentants

- BEREL Christine BOUTRIE Roland CARRE Raymond
- CARVALHO Auguste CHOLLEY Odette
- DE LORME Hervé GOUDARD Georges
- HUBAC Pierre · IVARS Jean-Pierre
- MANZANARES Patrice MEYER Jacques
- PACOT Claudine PONCE Jean-Pierre
- POULAIN Pierrick SANCHEZ Roland

cayrets /// Plan | Sat. | Rel 16 représentants ALENGRIN Viviane • AMOURET Nicolas BENECH Olivier BONTEMPS Denis CROUZET Marie-Claude • DREMONT Michel FRANCHART Jean-Pierre · GLINEUR Jean-René GOUJET Josiane • HENRI Régine LABUSSIERE Lionel MENA Jean-Marc · PALUMBO Jeanine PATRACH Francis RIBERI Christian SIGAL Delphine

AMIEL Claude

monaco/saint-Loup ///

17 représentants

- BARRA Robert
- BENECH André
- BENETEAU Luc
- BOREL Jean-Pierre
- CANARELLI Nicolas
- CASTAN Jacques DOUAY Danièle
- FLEGIER Yves
- GACHES Jean-Louis
- KUGEL DORION Katia
- LEFEVRE Corinne
- LO SCHIAVO Juliette
- MARCENAC Marceline
- MOATI Gérard
- ROUVROY Gilles
- VARENNES Patrick

GRAU D'AGDE/TAMARISSIERE

17 représentants

- AMIEL Jean-Louis BETHUNE Jean-Jacques
- CAVAILLES Jean-Pierre CHOUFFOT Jean
- ESTEVE Jacques GIBELLO Robert
- MAHUL Jean-Paul MONNERIZ Anne
- MOTARD Jacques PACULL Jean
- PRUNET Jean-Claude RUIZ Sandie
- SIMONIN Joëlle
 SOULLIART Francis
- SUAU Roger
 VANRAET Florence
- VINCENT Joël

cap ouest // 13 représentants

- ANTOINE Laurence
- ARNAUNE Marc
- CADET Maurice
- CARPENTIER Jacques
- CAYUELA Josian
- CROS Henri
- LEMONNIER Marie-Pierre
- LUC Jean-Pierre
- MANAU VAYSSIERES Francine
- PROCH François
- REY André
- SOTTO Michèle
- VAL Marie-Jeanne

cap est

17 représentants

- BECAMEIL Michel
- **BELOTTI Raymonde**
- CHOUVEL Jean
- DELAGE Michel
- **DEVAUX** Christiane
- DIASCORN Corentin
- **GEOFFROY Yolande** GUERIN Christiane
- GUILHEM Dita
- LABROUSSE Serge
- LINARI Albert
- MILA Jean-Pierre
- MONNET Gérard
- PERRET Marie-Chantal
- PILON Christophe
- PIOT Gérard
- PROST Violette

Journée "Pilotiâge"

Et vous, vous la vivez comment votre retraite?

Pour permettre aux séniors de vivre pleinement leur retraite, la Ville d'Agde, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, leur propose, en partenariat avec le CLIC Le Fanal, les Centres Communaux d'Action Sociale locaux et les Caisses de Retraite, une journée de prévention et d'information, baptisée "Pilot'âge".

Au travers de tests, de quizz et d'ateliers dont ils seront les acteurs, les séniors auront tout loisir, en ce mardi 30 septembre, d'échanger et de partager avec des professionnels qui seront là pour leur donner toutes les clés d'une retraite heureuse et active.

9 STANDS

AU SEIN DE L'ESPACE CARAYON

C'est au sein de l'espace Carayon, accessible aux personnes à mobilité réduite, que se tiendra cette journée d'information et de sensibilisation, ouverte à tous les retraités d'Agde et de sa région. Pas moins de 9 stands y seront proposés de 9h00 à 17h00 non-stop. Les séniors pourront également se restaurer sur place, sur le stand tenu par le Comité des Fêtes de la Ville d'Agde. Au programme :

L'aide aux aidants : "La Pause sourire"

Sur cet espace zen, les aidants pourront partager leurs expériences, échanger et mieux connaître les dispositifs existants, confortablement installés dans un fauteuil, tout en profitant de boissons chaudes et froides.

Loto des Savoirs (santé et prévention)

90 questions sur la prévention santé et le dépistage.

Accès aux soins, accès aux Droits

Un jeu de l'oie géant avec questionnaire à l'appui.

Nutrition: "Le petit resto"

Il s'agit de composer son repas avec, à la sortie, l'impression d'une feuille format A4 contenant les calories et les éléments du repas choisi. Une diététicienne de la ville d'Agde analysera ensuite cette feuille et la commentera aux personnes qui en feront la demande.

Audit de conduite

Afin de tester son aptitude à la conduite. Il s'agit de partir à trois par voiture, chaque personne effectuant un parcours de 15 à 20 minutes sur un trajet quotidien. Durant ce laps de temps, les autres passagers complètent une grille d'observations (à vocation pédagogique). Les personnes désireuses de participer à cet audit se verront proposer, une fois leur nom enregistré, un créneau horaire.

Prévention Routière

Plusieurs animations seront proposées sur cet espace commun afin de sensibiliser, aux différentes thématiques liées à la route (alcool, conduite dangereuse, etc.).

Tests visuels

Activité Physique Adaptée, prévention des chutes

Une démonstration de séance d'activité physique sera effectuée avec un parcours d'équilibre, le but étant de prévenir les risques de chutes. Par ailleurs, vous pourrez évaluer vos capacités physiques par le biais de 3 tests avec des informations sur les ateliers dédiés existant sur le bassin.

Adaptation du logement

Présentation du logement "idéal" et de l'aménagement du domicile, le tout sous forme de quizz (type épreuve de code de la route) en lien avec la prévention des chutes.



en **Bre**F

ce qu'il faut retenir de l'actualité



C'est à l'initiative de la Gaule Agathoise qu'a été organisée les 19 et 20 avril derniers une grande animation sur le plan d'eau du Mail de Rochelongue, centrée autour de la pêche. Une première du genre. A cette occasion, près de 1 200 poissons ont été lâchés, avec en prime quelques "bonus" : plusieurs spécimens de plus d'un kilo chacun. Les pêcheurs ont donc posté leurs lignes tout au long des rives du bassin alors qu'un espace était dédié aux enfants en lien avec la Direction des Sports de la Ville d'Agde.

Durant deux jours, de nombreux échanges entre pêcheurs, ou entre parents et enfants qui découvraient ce loisir, ont eu lieu, ainsi qu'un déjeuner convivial en compagnie de quelques personnes âgées du Pôle Age d'Or.



Le Maire Gilles D'Ettore s'est lui aussi essayé avec succès à cette pêche miraculeuse en compagnie de l'un de ses enfants.

C'est aux côtés de nombreux élus au premier rang desquels Robert Craba, Adjoint au Maire délégué aux Sports et aux Associations et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale en charge du Pôle Age d'Or, que le Maire a ensuite remis des prix aux plus jeunes avant de remercier "la Gaule Agathoise pour l'organisation de cette belle journée ainsi que ses partenaires, notamment la Lyonnaise des Eaux, et enfin l'ensemble des bénévoles de l'association, toujours essentiels pour mener avec succès ce genre d'actions qui amènent une animation originale sur ce plan d'eau et qui, pour ce premier essai, a rencontré un vif succès".



Journée de la Parentalité : un moment de partage et d'informations

Créé en 2012, le Réseau Départemental "Parentalité 34" a pour objectif de fédérer les forces impliquées autour de l'aide aux familles, les parents en priorité. Il s'agit en premier lieu de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, du Conseil Général de l'Hérault, de la Mutualité Sociale Agricole, des CCAS et bien entendu des Mairies... en fait, tous les intervenants dont l'activité touche à l'accompagnement à la scolarité ou à l'aide aux parents. Tous ces acteurs ont fortement ressenti le besoin de croiser les expériences dans le cadre d'une journée dont la première

édition avait eu lieu en 2013. C'est donc le Palais des Congrès du Cap d'Agde qui a accueilli la seconde édition, mardi 8 avril dernier, en présence de la nouvelle Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, Carole Raynaud, et de celle qui lui a passé le relais, l'Adjointe à la Culture Yvonne Keller. Carole Raynaud a remercié les participants pour leur présence. "C'est un honneur pour la Ville d'Agde de recevoir un congrès de cet ordre. La parentalité est un

thème qui est important pour notre ville. C'est pourquoi nous menons des actions dans ce domaine et tentons de mobiliser tous les acteurs de notre réseau. Il est donc primordial pour nous de partager et de comparer nos expériences afin d'améliorer le bénéfice de ces actions". La journée a été ponctuée de conférences thématiques, de visites sur les stands des partenaires, de tables rondes et de réunions en groupes plus restreints, mais aussi de moments plus informels qui auront été autant d'occasions de créations de liens entre les différents acteurs.

célébration

autour du 69^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945

Les cérémonies de la victoire de 1945 ont débuté à Agde jeudi 8 mai par un défilé, fanfare en tête, suivie des porte-drapeaux, du Maire Gilles D'Ettore, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux ainsi que des représentants des associations patriotiques et d'une foule nombreuse. Le cortège s'est rendu depuis l'Hôtel de Ville Mirabel jusqu'au Monument aux Morts du cimetière. Après les dépôts de gerbes de fleurs, la Marseillaise et les honneurs des drapeaux, Paul Alric a pris la parole pour lire "l'ordre du jour n°9" du Général De Lattre de Tassigny, celui-là même qui officialisait la victoire des alliés, ainsi que le message de l'UFAC.

Il a ensuite cédé la parole à Roger Carniel, représentant l'Union Nationale des Anciens Combattants - section Agde, qui a lu "un message d'espérance", tel que titré par l'UNC et rappelant brièvement quelques chiffres de ce conflit : "cinq années de lutte, de clandestinité, de résistance pour retrouver une liberté déjà chèrement acquise par les vaillants Poilus en 1918, à l'issue d'une guerre meurtrière qui devait être la dernière. Cinq années de souffrance pour des milliers de familles déracinées, endeuillées, victimes de bombardements. Cina années qui coûtèrent la vie à 55 millions de soldats, résistants, civils, sans oublier les prisonniers et les déportés. Le 8 Mai est la fête de la victoire de l'humanité sur la barbarie nazie". Puis le Maire Gilles D'Ettore, non sans avoir en préambule salué la présence "ô combien importante du Conseil Municipal des Jeunes" a rappelé que "le 8 Mai 1945 prenaît fin la deuxième Guerre Mondiale et au-delà, un cycle de conflits toujours plus meurtriers qui, à partir de 1870, avaient ensanglanté et au final considérablement affaibli l'Europe. Notre continent, dont les peuples avaient forgé l'histoire de l'humanité durant deux millénaires, venait de perdre pour une part la maîtrise de son destin. Certes, la France, grâce au courage des hommes et des femmes qui avaient rejoint les Forces Françaises Libres et la Résistance intérieure, se trouvait ce jour là à la table des vainqueurs. Grâce à l'abnégation de nombre de ses enfants, notre pays était ainsi parvenu à surmonter la débâcle de 1940 et à renouer avec une tradition héroïque qui fit tout au long de son histoire sa grandeur et l'admiration que les peuples du monde entier continuaient à lui



vouer. Toutefois, le monde en ce milieu de 20ème siècle connaissait un renversement des rapports de force dont peu avaient encore pleinement conscience. Rien ne serait plus comme avant pour notre vieux continent, qui serait désormais concurrencé par les peuples du monde entier. En ce début de millénaire, soit plus de 70 ans après la fin de la guerre 39/45, nous peinons encore à prendre conscience de cette nouvelle réalité planétaire. Nous avons longtemps cru, notamment pendant les 30 Glorieuses, que la construction européenne pallierait à nos insuffisances en se fondant sur l'adage incontestable selon lequel l'union fait la force. Nous avons parfois oublié que ce que nous ne ferions pas pour nous-mêmes personne ne le ferait à notre place et notamment pas nos amis européens légitimement concentrés sur la défense de leurs propres intérêts. C'est pourquoi l'exemple de 1940 et de l'engagement de notre peuple pour la liberté et le respect de son indépendance reste à ce point pertinent en ces temps difficiles que nous traversons. Il serait erroné, injuste et pour tout dire indigne de dire ici que nous nous sommes libérés tous seuls en omettant de souligner les sacrifices consentis par nos alliés. Mais force est de constater, que nous avons largement contribué à notre propre libération, que partout dans le pays se sont levés des hommes et des femmes unis par l'amour de la France et prêts eux aussi à se battre et à se sacrifier pour que survivent nos valeurs de civilisation. Aujourd'hui, les affrontements sont d'une nature différente. Les conflits armés n'ont pas disparu de la planète

mais la guerre est désormais essentiellement économique avec ses victimes que viennent comptabiliser froidement les statistiques du chômage et de la grande pauvreté. Face à cette adversité née de la concurrence mondiale, nous n'avons pas d'autres choix que de nous retrousser les manches. En l'absence d'un Clémenceau ou d'un Général de Gaulle à la tête du pays, absence qui se fait parfois lourdement sentir ces toutes dernières années, c'est collectivement que nous devons nous convaincre des combats que nous avons à mener. Notre pays a de nombreux atouts et tout particulièrement sa jeunesse qui n'a pas moins d'énergie et d'enthousiasme à offrir que celles qui l'ont précédées. Aussi aidons-la à donner le meilleur d'elle-même. Donnons lui les moyens de bâtir la France de demain, une France respectueuse de ses traditions mais qui sache s'ouvrir au monde sans rien renier de ce qu'elle est. En ce jour où nous célébrons le sacrifice de ceux de nos compatriotes qui se sont battus pour que nous continuions à vivre libres et conformément à nos valeurs, je crois que le plus bel hommage que nous puissions leur rendre consiste en cet engagement aux côtés de notre ieunesse au service de notre pays. Chaque génération a à relever ses propres défis et à répondre aux enjeux de son temps. J'ai la conviction que notre grand peuple saura trouver, comme en 1940 et si souvent tout au long de son histoire, les ressources et les hommes qui lui permettront d'assurer sa prospérité et au-delà de renouer avec sa vocation universelle".

Café philo 10 ans de questionnement!

10 ans déjà que le premier café philo fondé par Jean-Paul Colin a vu le jour à la Maison des Savoirs d'Agde! Pourtant ni café, ni comptoir, ni philosophie... mais plutôt discussions, débats autour d'un thème choisi. Ingénieur, cet ancien élève de Saint-Cyr a toujours été guidé par le questionnement et le partage depuis 2004 tous les 2^{èmes} mardis du mois avec quelque 70 à 80 personnes. "La philosophie ne guérit pas mais elle peut rendre heureux" avait assuré André Comte-Sponville invité en 2008 à la MDS, devant plus de 300 participants. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Adjointe à la Culture, Yvonne Keller, a tenu en ce 6 mai à remercier Jean-Paul Colin pour son investissement et son dynamisme, en lui remettant, pour ce 10^{ème} anniversaire, une petite représentation de l'Ephèbe assortie de deux ouvrages sur Agde.



LES RETRAITÉS DU PÔLE AGE D'OR dévoilent leurs talents

Beaucoup de monde pour cette quatrième édition des "Retraités ont du talent" du Pôle Age d'Or! Les participants des quinze ateliers "arts et décoration" ont exposé leurs œuvres au Moulin des Evêques du 13 au 18 mai : peinture à huile, peinture acrylique, peinture sur porcelaine, pastel, dessin, tableaux en 3D, crochet, tricot, broderie, patchwork, loisirs créatifs... sans oublier l'académie du modélisme.

Carole Raynaud, 2^{èrre} Adjointe et Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a tenu à féliciter et remercier tous ces artistes pour leur formidable travail mais aussi l'ensemble des bénévoles qui animent tout au long de l'année les 80 ateliers proposés à l'Age d'Or.



Jumelage de pétanqueurs

"La Boule du Cap" est le plus grand club de pétanque d'Agde, avec près de 170 adhérents. C'est à la suite de la création du Challenge de l'Amitié que l'association s'était liée avec le "Pétanque Club Gruissanais", 170 adhérents lui aussi. Les deux clubs ayant par ailleurs des sensibilités communes et un niveau de jeu similaire, cette amitié a débouché sur l'organisation d'une sorte de jumelage des deux clubs et d'un tournoi de pétanque en triplettes. Une compétition qui se passe une année au Cap d'Agde et l'autre à Gruissan.

Pour son édition 2014, c'est la Boule du Cap qui a accueilli les Gruissanais, soit environ 140 personnes sur deux jours. Les 36 équipes ont disputé des parties au boulodrome Jean Miquel afin de déterminer la ville gagnante. La remise du trophée a eu lieu jeudi 22 mai en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, de Jean-Claude Fauvet, Président du Comité



Départemental de l'Hérault, d'Alain Valéro, son homologue pour l'Aude et également Président du Comité Languedoc-Roussillon, de Jean-Pierre Cazaux et de Nancy Lombard, respectivement Présidents de "La Boule du Cap" et du "Pétanque Club Gruissanais". Le score a été disputé, mais ce sont finalement les Gruissanais qui l'ont emporté par 46 victoires à 44. Un résultat qui a été fêté dans la bonne humeur et le fair-play par tous,

ce qui a fait dire à Sébastien Frey que "la victoire gruissanaise sera de courte durée. L'an prochain, les Agathois vont l'emporter à Gruissan et ramener le trophée en terre agathoise". Cela n'a pas empêché la Présidente du Pétanque Club Gruissanais de "remercier la Ville et le club du Cap d'Agde pour la bonne organisation des journées et pour la qualité de l'accueil, mais le trophée restera à Gruissan". A suivre l'an prochain...



"Nuit des Musées 2014" Les enfants ont mis l'Ephèbe à l'honneur

"La Nuit des Musées" édition 2014 a eu lieu cette année sur Agde, comme dans 33 pays de notre continent, le samedi 17 mai. Et pour une fois, ce ne sont pas les grands mais les petits qui en ont été les maîtres de cérémonie, plus exactement les élèves de l'école Jules Verne, qui ont participé à l'opération nationale "La classe, l'œuvre", proposée par les Ministères de l'Education Nationale, et de la Culture.

Encadrés pendant plusieurs semaines par le service éducatif du Musée ainsi que par des artistes, les enfants ont travaillé autour de l'Ephèbe. Le résultat a été présenté à l'occasion de "La Nuit des Musées" pour le plus grand plaisir du public, venu nombreux en cette nuit au Musée de l'Ephèbe. Les enfants avaient organisé en compagnie des animateurs du Musée et de leurs instituteurs diverses animations qui ont pris place le long des collections du Musée, depuis un théâtre de marionnettes proposant un court portrait d'Alexandre le Grand - l'Ephèbe d'Agde (dont les enfants avaient confectionné les personnages), suivi de courtes saynètes jouées par les élèves, touiours sur le thème d'Alexandre, Près de la statue de l'Ephèbe a eu lieu une

séance de lectures de poésies, et pour finir, une exposition de statuettes fort réussies représentant l'Ephèbe et sculptées par les écoliers. Les Adjointes Yvonne Keller, en charge de la Culture, et Christine Antoine, déléguée au Patrimoine, ont effectué tout le parcours et assisté à l'ensemble des ateliers avec beaucoup d'attention, comme tous les visiteurs qui ont tenté, cette nuit-là, de percer les secrets d'Alexandre le Grand.



tiques se sont retrouvés le temps d'un week-end, les 24 et 25 mai, autour de la Ville d'Agde, de la Sodéal et de l'Office de Tourisme à l'occasion du "Week-end Bleu". Deux jours entièrement dédiés à la découverte de pratiques sportives et de loisirs autour du nautisme. Une multitude d'événements s'est ainsi articulée tout autour du Village Nautique installé sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde avec baptêmes de plongée, animations ludiques, sportives ou encore axées sur la sécurité. Le plan d'eau a également accueilli une régate de la SORAC avec pas moins de 38 bateaux présents, dont la remise de prix a été orchestrée par Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal, en sa qualité de Président de la Sodéal, en présence des Adjoints Jérôme Bonnafoux et Robert Craba et des Conseillers Municipaux Gaby Ruiz et Chantal Guilhou. De son côté, la Direction du Milieu Marin de la Ville d'Agde a participé activement à l'événement en proposant, à côté d'un stand sur l'aire marine protégée, deux sorties en bateau au départ du Cap d'Agde et du Grau d'Agde afin de découvrir ce "site Natura 2000".

de 130 personnes au total. Enfin, la Charte Natura 2000 a été signée par plusieurs usagers de la mer et en particulier par le nouveau Président du club de plongée GPES, Serge Carme. Autre temps fort du week-end, celui du baptême de la nouvelle vedette de sauvetage de la SNSM : la "SN S211 Terrisse". C'est sous un soleil radieux et devant une foule des grands jours que le Père Yannick Casajus a béni la coque ainsi que tous les marins afin qu'ils soient protégés lors de leurs sorties en mer, avant de souligner que le prénom de la marraine du bateau, Marie (Delpy), était déjà, en soi, une belle bénédiction! Les visiteurs ont ensuite pu découvrir cette vedette de 420 chevaux équipée des dernières technologies. Pour autant, le Président de la SNSM capagathoise, Michel Mathieu-Daude, compte sur la générosité des amoureux de la mer car "la vedette coûtera moins cher en entretien mais, plus puissante et plus rapide sur les interventions, elle coûtera plus cher en essence que celle d'avant". C'est après que sa marraine ait brisé une bouteille de champagne sur sa proue que la nouvelle vedette a pris le large accompagnée de ses

homologues de Port Camarque et de Valras ainsi que d'une multitude de bateaux. Une opération intitulée "Tous en mer" dont l'objectif était de récolter de l'argent au profit de la SNSM et qui a vu embarquer un grand nombre de personnalités du monde de la mer, comme le Directeur Général de la SNSM M. Sauvagnac, l'Inspecteur Général de la SNSM M. Lavoix, le Représentant du Cross Med M. Jacquemin et l'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes M. Blua, aux côtés des élus de la Ville dont le Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et le Président de la Sodéal, également Conseiller Municipal, Jean-Luc Chaillou. En hommage aux marins disparus, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a jeté une couronne de fleurs à la mer, avant que les bateaux ne regagnent le port dans une ultime ronde face à la Grande Conque.









De la Place de la Tamarissière au cœur de Ville,

trois chantiers sont en cours

Lundi 26 mai dernier, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, accompagné de Mary-Hélène Mattia, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion professionnelle et de techniciens de la Ville d'Agde, a fait le tour de trois chantiers d'insertion alors en cours sur la commune.

Ces chantiers permettent à des personnes de développer des compétences techniques et d'acquérir des savoir-faire dans des secteurs d'activités porteurs d'emplois: maçonnerie, aménagement paysager, services à la personne, métier des espaces verts et ruraux... et ce, afin de faciliter leur retour à l'emploi. La visite a commencé par un chantier organisé par l'association OREA (désignée par

la MLI, la Mission Locale Insertion -Centre Hérault) et sur lequel douze stagiaires sont venus réaliser, entre autres, la mise en peinture du poste de secours et des sanitaires de la plage de la Tamarissière. Le second chantier, situé lui aussi sur la plage de la Tamarissière, est porté par la même association (désignée cette fois par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Hérault Méditerranée), lequel organise des chantiers d'insertion sur les 19 communes du territoire de l'Agglomération pour des personnes rencontrant des difficultés d'insertion). Là, ce sont 12 jeunes, embauchés en Contrat Unique d'Insertion,

qui ont œuvré pour la valorisation du patrimoine naturel et l'aménagement paysager. Jusqu'à fin 2014, ils vont intervenir sur plusieurs sites de la ville d'Agde dont le cordon dunaire de la Tamarissière, où les travaux ont pris fin aux alentours du 15 juin. Il s'agissait là de poser ou de remplacer des ganivelles. Pour terminer, élus et techniciens se sont rendus impasse Chassefière afin de visiter l'un des derniers logements rénovés par l'entreprise d'insertion EVISA. Ce logement a été mis à la disposition du Centre Communal d'Action Sociale comme logement relais et d'urgence pour les familles en difficultés.





Fête des Voisins 2014 Une 15^{ème} édition sous la pluie!

Après le vent, c'est la pluie qui s'est invitée pour le 15 anniversaire de la Fête des Voisins. Une pluie qui n'a pas duré toute la soirée mais qui a toutefois bien compromis les plans de nombreux voisins de quartier qui s'étaient installés en extérieur! Pour autant, les intempéries n'ont pas empêché le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, tout comme une grande partie des élus du Conseil Municipal dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général du canton, de faire un tour de ville afin de saluer les plus

courageux. "Ce n'est pas un temps à sortir ses voisins" a-t-il précisé non sans humour, lors d'un discours place du Puits de Jacob. Il est vrai que ceux qui avaient prévu de passer la soirée en extérieur, à l'image des casquettes roses place des Mûriers, où un DJ et de grandes tablées avaient pris place, ont dû renoncer - le temps de l'averse au moins - à rester dehors. Mais comme une belle récompense à leur ténacité, un double arc-en-ciel s'est ensuite installé sur tout l'Archipel en début de soirée, permettant à la fête de se prolonger...

CÉRÉMONIE du souvenir de l'Appel du 18 Juin 1940

Même si peu de personnes l'ont entendu en ce jour de 1940, l'Appel du 18 juin, lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC par le Général de Gaulle, reste le texte fondateur de la Résistance Française durant la Seconde Guerre Mondiale, une invitation à l'espoir, à l'action et au sacrifice duquel est tirée la célèbre phrase : "la France a perdu une bataille! Mais la France n'a pas perdu la guerre...", qui reste inscrit dans la mémoire collective française comme une réponse aux interrogations des Français au lendemain de la défaite acceptée par le Maréchal Pétain. Depuis, chaque 18 juin à 18 heures, sur la place du même nom, Agde commémore l'événement. En ce mercredi 18 juin 2014, le Maire Gilles D'Ettore, le Conseil Municipal, les représentants du Conseil Municipal des Jeunes, les portedrapeaux, les représentants des associations patriotiques, ainsi qu'un public venu en nombre se sont retrouvés pour saluer la mémoire du Général de Gaulle et au-delà de l'ensemble des combattants qui répondirent à son appel. Après le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument portant la Croix de Lorraine, puis l'hommage rendu aux morts pour la France et la diffusion du fameux appel, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a pris la parole pour rappeler que "le 18 juin 1940 s'inscrit dans la mémoire des Français comme une date singulière dans l'histoire de notre pays. Ce jour-là, un sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, le Général de Gaulle, membre d'un Gouvemement démissionnaire, parfaitement inconnu de ses compatriotes, s'adresse à la Nation pour lui dire de se réunir à lui

et de reprendre le combat. Sa vision est claire: la France a certes perdu une bataille mais elle n'a pas perdu la guerre, le conflit va prendre une dimension planétaire et l'Allemagne ne pourra à terme en sortir vainqueur. Cet appel, peu de Français l'ont réellement entendu mais dans les jours suivants, des hommes et des femmes venus de tout le pays choisirent le chemin de l'honneur et du courage qui, seul, pouvait redonner à notre pays sa dignité et son indépendance. A partir de cette date, la Résistance à l'occupation allemande n'a cessé de croître pour, au final, peser considérablement dans la libération du pays. Il n'en reste pas moins qu'il y a une grandeur particulière, qui caractérise les premiers combattants lesquels, à un moment où la flamme de l'espérance semblait s'être définitivement éteinte, décidèrent de tout quitter pour rejoindre outre-Manche ce général dont le seul nom évoquait le rôle qu'allait lui faire jouer la providence. Il n'y eut, parmi ceux qui aboutirent dans les semaines qui suivirent à Londres, ni appartenance à une idéologie, une classe sociale ou même une origine ethnique commune. Seuls les unissaient la foi et l'amour de la France aui les habitaient malgré la diversité de leurs itinéraires personnels. Ils constituaient, dans leur pluralité, ce que la France avait enfanté de plus noble, des pêcheurs de l'Ile de Sein aux jeunes adultes à peine sortis de l'adolescence qui n'envisageaient pas une seconde de vivre leur vie sous le joug allemand. En cet instant où l'élite du pays voyait la terre s'effondrer sous ses pieds, acceptant l'inacceptable,

c'est du peuple, à l'appel d'un personnage en rupture, qu'allait renaître l'espérance d'une France ressuscitée. On ne redira jamais assez ce que nous devons à ce 18 juin 1940, à l'homme qui en a prononcé l'appel et à ceux qui lui ont répondu, souvent au sacrifice de leur vie. Certes, sans lui et sans eux, les Alliés auraient vraisemblablement gagné la guerre, mais quel rôle aurait pu y jouer la France, si ce n'est celui d'un pays vaincu, spectateur de son propre affaissement et définitivement sorti de l'Histoire. Le miracle du 18 juin, c'est d'avoir ramené notre pays dans le camp des vainqueurs, de lui avoir rendu son indépendance et à nous, notre dignité d'hommes libres. Cet héritage, il est aujourd'hui encore le nôtre. La France ne peut exister que si elle est indépendante, libre de ses choix et de son avenir. C'est notre devoir de citoyen et de patriote que

d'agir chaque jour pour que notre pays continue à rayonner et à assumer sa vocation universelle. L'identité de la France, c'est sa grandeur, celle qu'expriment ses valeurs et la force de son histoire. Elle nous oblige à ne jamais renoncer, à Être, car de son existence dépend pour une large part l'avenir de l'humanité".





Une journée

pour tailler les habitudes alimentaires dans le VIF!



"Les habitudes alimentaires, notamment au niveau du petit déjeuner, ainsi que le grignotage entre les repas se modifient petit à petit. Les enfants demandent par exemple de plus en plus un fruit pour le goûter. Une autre source de satisfaction tient à l'augmentation de la pratique d'une activité physique. Tout cela est positif même si nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer les résultats en termes de surpoids chez les enfants et les adolescents" explique le Directeur National du programme VIF "Vivons en forme". Christophe Roy, venu tout exprès de Paris participer à la journée du 24 juin, à Belle Isle, s'est dit par ailleurs très satisfait de la mobilisation, puisque plus de 250 enfants issus de l'ensemble des écoles élémentaires de la ville étaient durendez-vous

"Ce programme repose essentiellement sur la mobilisation communautaire car la santé n'est pas une compétence traditionnelle des villes". Et Sébastien Frey de renchérir : "c'est de notre ressort, à nous politiques, de susciter, d'encourager et de faciliter l'implication de l'ensemble des acteurs locaux: services municipaux, professionnels de l'éducation, du sport et de la restauration, tissus associatif et économique et, bien entendu, les professionnels de santé et les familles... Quand je vois l'engouement tout au long de l'année autour des actions proposées, que ce soit le jardin pédagogique, un fruit à la récré, la soupe... je suis confiant pour la santé future de nos enfants". La journée a été bien remplie pour les élèves agathois, venus dès le matin et à pied de leur école jusqu'au parc du château Laurens. Les enfants sont passés dans les 20 ateliers qui

proposaient des jeux sur l'équilibre alimentaire, du jardinage, mais aussi des défis sportifs : basket, escrime, ping-pong, golf, tir à l'arc...

Après un pique-nique équilibré, et une rencontre autour de la parentalité, à laquelle avaient été conviés les parents, un spectacle interactif a été joué en début d'après-midi avant la distribution d'un goûter composé notamment de fruits puis le retour en "pédibus" jusqu'aux écoles.



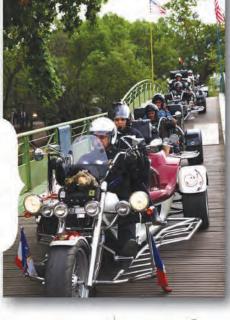
64 //// EN BREF //





COUNTRY, ROCK ET TRIKE pour un week-end très américain

Durant ce demier week-end du mois de juin, l'air était plutôt aux mélodies et aux danses country dans le magnifique écrin de verdure du parc de Belle Isle. Les trikes et autres voitures américaines étaient également là pour faire le spectacle à l'initiative du Club Cheyenne Trike 34. Le soir, les concerts se sont succédé avec notamment Mister Jay Band, Amarillo, The Capitols, John Carpenter pour ne citer qu'eux mais c'est peut-être le chanteur et guitariste franco-gallois Mickael Jones, également de la fête, qui a eu le plus de succès lors de la séance de dédicaces improvisée après le concert. Le Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général Sébastien Frey en a profité pour le remercier et lui remettre un Ephèbe d'honneur de la Ville d'Agde.







La représentation des Carabiniers du Prince Albert II de Monaco, accompagnés de la danseuse de flamenco Elodie Rodriguez et le guitariste virtuose Jésus Prieto, prévue le vendredi 13 juin sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde, a été annulée suite à un violent orage. Du coup, les 25 artistes ont finalement dîné à l'abri, juste en face, au restaurant La Madragde. Le Maire d'Agde, Gilles D'Ettore en a profité pour remettre à la compagnie princière un Ephèbe d'honneur, avant que celle-ci ne regagne le Rocher.

Réglementation de la bonne utilisation du disque de stationnement

Depuis le 1st janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, doit comporter une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée et non plus l'heure de départ. Le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de la première classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 17 euros. L'arrêté général de circulation et de stationnement pris par la Municipalité d'Aade n°2014/435 en date du 27 février

2014 détermine les zones bleues avec un marquage au sol "Arrêt Minute" et a fixé l'autorisation de stationnement pour une durée de 15 minutes. Passé ce délai, le véhicule doit changer d'emplacement. Le disque ne peut pas être modifié en restant sur la place (articles R 417-3 et R 417-6 du Code de la Route). Le disque est disponible en Mairie et mairies annexes, ainsi que dans les différents postes de la Police Municipale mais aussi dans les commerces situés à proximités des places de stationnement portant la mention "Arrêt Minute".

tribunes

soutien de la ville d'agde à la motion de l'amp

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'Association des Maires de France (AMF) a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer

cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'État, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour non concitoyens de la pression fiscale globale).

Nous rappelons que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société:

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble";
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire;

 enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

C'est pour toutes ces raisons que nous soutenons les demandes de l'AMF:

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'État,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

La Majorité Municipale

Tourisme : Les Bonnes questions

La saison estivale 2014, période cruciale pour l'économie touristique locale, ne sera pas une bonne saison. Les indicateurs économiques et les données statistiques le confirment. Plusieurs facteurs entrent en cause, même si une météo capricieuse et la morosité économique peuvent en partie expliquer cette situation.

Il est clair que la politique touristique menée par la municipalité aboutit à cet échec et favorise cette situation. Il est donc urgent aujourd'hui de prendre toute la mesure des difficultés que nous rencontrons et surtout, il est temps de se poser les bonnes questions pour pouvoir mettre en œuvre une véritable politique touristique, génératrice d'emplois durables et stables.

Tout d'abord, devons nous limiter notre tourisme à un tourisme héliotropique basé sur la seule saison estivale ? Les saisons se réduisent comme peau de chagrin, l'héliotropisme (le soleil et le sable fin) ne suffit plus à attirer la clientèle touristique actuelle. Cette activité doit donc se diversifier pour permettre l'allongement de la saison et à terme un tourisme à l'année. Il faut donc élargir notre offre : le nautisme, la culture, le patrimoine, la pêche, la viticulture sont autant d'atouts majeurs grandement délaissés qu'il nous faut mettre en avant.

Notre station permet-elle une qualité d'accueil suffisante ? Elle a aujourd'hui plus de quarante ans. Les espaces publics, la voirie ainsi que l'immobilier de loisir doivent être réhabilités et rénovés en mettant en œuvre un vaste plan pluriannuel.

Enfin, anticipons-nous le tourisme de demain ?

Les attentes de la clientèle touristique évoluent sans cesse. Il faut prévoir aujourd'hui pour être performant demain. Prévoir c'est donc penser au devenir de notre tourisme non plus basé sur des atouts généralistes que pon nombre de pays émergents sont en mesure d'offrir mais sur des spécificités locales qu'il nous faut mettre en avant, en synergie sur notre territoire,

avec le concours des autres collectivités que sont : la communauté d'Agglomération, la Région, l'Etat et l'Europe.

Dans cette optique, la question des transports est un dossier urgent qu'il nous faut travailler avec l'ensemble de ces parténaires.

Ces quelques questions non exhaustives sont autant de problèmes que la municipalité doit s'employer à résoudre. Notre économie touristique, première activité de la commune, est en danger. Agde, ville de France la plus touchée par le chômage, ne peut se permettre une telle situation d'échec. Nous avons tous les atouts pour réussir. Mais pour cela, il faut avant tout répondre... présents.

Le groupe des élus de Réussir Agde Ensemble

agde Bleu marine

C'est l'été, la ville d'Agde retrouve ses activités estivales, ses vacanciers, ses périodes de joies et de plaisir, mais aussi ses soucis.

La saison a commencé de bonne heure surtout pour les soucis et rien n'a été épargné à la ville et a ses habitants par le paiement d'un lourd tribut. Cependant, des comportements inadmissibles, résultat d'un laxisme général remontant a plusieurs années ont leur part de responsabilité dans les derniers évènements tragiques du début de saison.

Tous les candidats à la dernière élection municipale étaient d'accord sur les lourdes lacunes de la sécurité en Agde et j'étais dans les premiers à appuyer là où cela fait mal.

Il faut bien reconnaitre que ce sujet est pris à bras le corps par la nouvelle équipe dirigeante et les multiples actions de prévention de contrôles et de répression vont enfin dans le

bon sens pour améliorer la vie des Agathois, je me suis inscrit dès le premier jour de l'élection dans une opposition constructive, cette action responsable se doit d'appuyer toute bonne initiative pour le bien être de la ville, je souhaite que cela dure et je souhaite une bonne saison estivale pour tous les agathois.

Alain LEBAUBE pour Agde Bleu Marine

etat CiViL

NAISSANCES

LAGRENEE Jeylian • POQUERUS Giulia • LE BOURNOT Lylia • PERON MONMENEO Léna • MAHMOUDI Adam • MATHIEU Alonzo • HARDOIN Enora • BARBE Gabin • LIS Timéo • TALBOT Assia • SOSSO TRAORE Djimé • AHMETOVIC Kenzo • THOMAS Marilou • VINCENT Julia • RAYNAUD FLAVIER Estelle • REY Giulya • POUGET Nathan • SUTRA Rémy • MEUNIER Louna • FOURNIER Maëlys • AYADI Nael • DAUMAS SACCO Alexis • ORTIS Khayla • BEKKARA Shaynesse • POUJOL Talya • JOUBERT Thomas • POULAIN BAK Inès • PILLET BONTEMPS Ethan • PALUMBO Milan • FORTASSIER Andréa • ECHAMMACHI Othman • BASTIEN Kirsten • GUENAUD Nina • MATHIEU Djayan • LAJOUX Lilo • AYACH Maïssa • HOURY Loann • DANY Lino • FIGUERAS Soan • MASSIANI Alessio • SENEGAS BOUDRA Illyès • DRAME Djibril

MARIAGES

MEKERNEF Majid et BESSEDIK Sinème • SWINNEN Willy et BECQUES Pascale • MOINE Michel et RIVOIRE Christiane • BARIL Nicolas et LUTZ Marion • SAUER Marc et BAUDIER Maéva • ALEXANDRE Yannick et GALY Pauline • TUYSUZ Eren et DAVULCU Ayten • LOUIS Lionel et RIOU Christel • MIRANDA Cédric et COHENDET Loren • BERNAD Francis et JAUBERT Danielle • DIAZ Marvin et FAUTER Julie • VAN BRUSSEL Cédric et D'ISANTO Laetitia • ORTEGA Jean-Michel et D'ISERNIA Nadine

DÉCES

CORRIU Albertine veuve CALABRO, 80 ans • SORIANO Anna-Maria épouse FERROUKHI, 47 ANS • JOSSE Claude, 76 ans • BELLI Henri, 90 ans • BROUSSIER Pierre, 77 ans • COLOMBIER Pierre, 90 ans • LOPEZ Camille veuve BOUALOUACHE, 87 ans • THEPENIER Denise veuve MOISAN, 80 ans • AARAB Mimount veuve AARABI, 60 ans • SANCHEZ Antoine, 96 ans • SOLIS Lucienne veuve BALMIGERE, 86 ans • ROE John, 76 ans • BOUVIN Jean-Pierre, 60 ans • LAURENS Julien, 36 ans • BAUP Jean, 71 ans • PASCUEL Guillaume, 22 ans • COLIN Christophe, 26 ans • VILLALONGA Kévin, 22 ans • CANOVAS Hélène épouse DESBORDES, 84 ans • GUILLAUME-MERCIER Kevin, 22 ans • PERES Roger, 76 ans • DELCOURT Jeanne veuve FERNANDEZ, 89 ans • MILHAVET Vincent, 80 ans • ROIG Francine veuve RUIZ, 88 ans • SANCHEZ Félix, 88 ans • GEERAERT Georgette épouse PONTHIEUX, 86 ans • SANS Eymeric, 24 ans • FREMONT Michel, 81 ans • AUDIAU Jean-Claude, 75 ans • LONG Fernande veuve BOULME, 92 ans • VAUBRUN Renée veuve PIERRON, 83 ans • BALSALOBRE Amédée, 62 ans

